

Ressources naturelles Canada

Budget des dépenses 1998-1999

Un rapport sur les plans et les priorités

Approuvé

Ralph Goodale
Ministre de Ressources naturelles Canada

Table des matières

Section I Messages

- A. Message du Ministre 1
- B. Déclaration de la direction 2

Section II Aperçu du Ministère

- A. Vision, Mission, Activités et Principes directeurs 3
- B. Influences externes sur le programme 5
- C. Organigramme et ventilation des ressources, 1998-1999 12
- D. Plan de dépenses du Ministère 13

Section III Plans, priorités et stratégies

- A. Résumé des principaux plans, priorités et stratégies 14
- B. Détails par but et domaine d'activité 16
 - 1. Nouveaux buts en regard des domaines d'activité 16
 - 2. Mesures concrètes par but et domaine d'activité 17
 - But stratégique 1 17
 - But stratégique 2 24
 - But stratégique 3 33
 - But stratégique 4 42
 - But de gestion 5 44
- C. Principaux examens planifiés 48
- D. Dépenses brutes par domaine d'activité prévues pour la période de planification (dépenses non budgétaires comprises) 49

Section IV Renseignements supplémentaires

- A. Tableaux financiers récapitulatifs 50
 - 1. Autorisations de dépenser - Dépenses prévues par RNCan en 1998-1999 50
 - 2. Récapitulation ministérielle par article courant des dépenses 51
 - 3. Dépenses prévues par domaine d'activité pour 1998-1999 52
 - 4. Responsabilité pour les dépenses prévues par secteur et domaine d'activité pour 1998-1999 53
 - 5. Détails des paiements de transfert par domaine d'activité 54
 - 6. Recettes 55
 - 7. Résumé financier du Fonds renouvelable de Géomatique Canada 57
 - 8. Prêts impayés 59
- B. Corrélation entre les buts stratégiques de 1997-1998 et de 1998-1999 60
- C. Liste de lois et des règlements 61
- D. Personnes-ressources pour renseignements supplémentaires 66
- E. Adresses Internet 67
- F. Index des sujets traités 69

I Messages

A. Message du Ministre

C'est avec plaisir que je vous présente le Rapport sur les plans et les priorités 1998-1999 de Ressources naturelles Canada (RNCan). Il expose le plan que nous entendons mettre en oeuvre pour que les importantes richesses naturelles du Canada demeurent le point d'ancrage de la stabilité et de la croissance économiques de notre pays durant le prochain siècle.

Les Canadiens sont reconnus comme des leaders en ce qui concerne le développement durable dans les secteurs de l'énergie, des forêts, des minéraux et des métaux, et l'avancement des connaissances géographiques et géoscientifiques. En tant que Ministre, je m'engage à faire fond sur ces acquis et à les mettre à plus ample contribution, au service d'une nouvelle économie mondiale basée sur le savoir.

Pour le prochain siècle, le Canada doit s'affirmer comme le pays * le plus intelligent + au monde pour la mise en valeur des ressources naturelles, c'est-à-dire le mieux équipé en technologies de pointe, le plus écologique et le plus productif. L'innovation est le maître mot si nous voulons pouvoir, comme nul autre pays, implanter des technologies vertes, adopter des énergies de remplacement et des énergies renouvelables, créer des industries respectueuses de l'environnement et à valeur ajoutée, et accroître notre productivité de manière à augmenter notre compétitivité sans déroger à nos obligations internationales en matière d'environnement.

RNCan prend des mesures pour accroître la compétitivité du Canada et faire en sorte que le secteur des ressources naturelles maintienne sa contribution à l'activité commerciale, et pour atteindre des objectifs environnementaux. Les priorités du Ministère dans ces domaines sont les suivants: obtenir un consensus national sur les principales questions liées aux ressources naturelles, lancer un programme d'innovation dans le secteur des ressources, promouvoir l'investissement dans les ressources, soutenir l'activité commerciale, stimuler la création d'emploi et aborder la question des changements climatiques. Les autres ressources affectées aux changements climatiques dans le budget de 1998 feront progresser l'élaboration de mesures nationales et internationales ayant trait aux changements climatiques.

La trame de toute cette action est tissée de solides partenariats avec l'industrie, les établissements d'enseignement et d'autres organisations, qui nous permettront de mettre au point et de commercialiser de nouveaux procédés industriels et de nouvelles technologies. Ces mesures profiteront à tous les Canadiens, mais plus particulièrement aux résidents des 500 collectivités et plus – rurales et éloignées dans un grand nombre de cas – qui dépendent des ressources naturelles.

La stratégie de développement durable de RNCan a été élaborée à la lumière d'une vaste consultation, puis rajustée en fonction des engagements souscrits à Kyoto. Elle déploie diverses initiatives allant de la création d'une Infrastructure canadienne des données géospaciales à des programmes visant à mieux soutenir l'efficacité énergétique et la mise en valeur des sources d'énergie renouvelables.

Par les ressources et les moyens dont il dispose en sciences et technologie, le Canada est une figure de proue dans les domaines des sciences de la Terre, de la télédétection, des minéraux et des métaux, des forêts et de l'efficacité énergétique. S'il est vrai que l'attention est souvent tournée vers les grandes industries, RNCan élabore également des plans d'action pour tonifier les industries en aval, et voir à ce que les effets du développement durable se fassent également sentir chez les petites et moyennes entreprises à valeur ajoutée et fondées sur le savoir.

Ce rapport témoigne de notre souplesse et de notre faculté d'adaptation. Le Canada saura demeurer au premier plan de la mise en valeur des ressources naturelles et de la protection environnementale, et conserver la place de choix qu'il s'est taillée sur le marché mondial.

B. Déclaration de la direction

À ma connaissance (et sous réserve des observations ci-dessous), les renseignements :

- décrivent fidèlement le mandat du Ministère ainsi que ses plans, priorités, stratégies et résultats clés escomptés;
- sont conformes à la politique et aux instructions du Conseil du Trésor, ainsi qu'aux principes de divulgation de l'information énoncés dans les *Lignes directrices pour la préparation du Rapport sur les plans et les priorités*;
- sont complets et exacts;
- sont fondés sur de bons systèmes d'information et de gestion sous-jacents; et
- je suis satisfait des méthodes et procédures d'assurance de la qualité qui ont été utilisées pour produire le RPP.

Les ministres du Conseil du Trésor ont approuvé la structure de planification, de rapport et de responsabilisation (SPRR) sur laquelle s'appuie le document et qui sert de fondement à la reddition de comptes sur les résultats obtenus au moyen des ressources et des pouvoirs fournis.

Simon Labrie
SMA p. i., Secteur des services intégrés,
RNCan

II Aperçu du Ministère

A. Vision, Mission, Activités et Principes directeurs

Vision

Pour le prochain siècle, le Canada doit s'affirmer comme le pays * le plus intelligent + au monde pour la mise en valeur des ressources naturelles, c'est-à-dire le mieux équipé en technologies de pointe, le plus écologique et le plus productif.

Mission

Par ses activités scientifiques de pointe, ses connaissances spécialisées et son expertise, Ressources naturelles Canada fera du Canada un chef de file mondial du développement durable dans la gestion des terres, de l'énergie, des forêts et des minéraux, et un excellent producteur de biens, de technologies, de services et de recherches liés aux ressources.

Activités

RNCan contribue à l'essor de l'économie canadienne en mettant à la disposition des Canadiens des connaissances expertes de nature scientifique et économique, en encourageant la mise en oeuvre des principes du développement durable dans les activités d'exploitation et d'utilisation des ressources naturelles du Canada, et en cherchant à augmenter la compétitivité des industries de l'énergie, des forêts, des mines, de la géomatique et des sciences de la Terre. Il s'est engagé à pratiquer une saine gestion des affaires publiques, à fournir des produits et des services de qualité, à protéger la santé et la sécurité des Canadiens, et à travailler en partenariat avec d'autres organisations des secteurs public et privé. (On trouvera d'autres renseignements à ce sujet dans la section III, partie B, ainsi que sur le site Internet de RNCan dont voici l'adresse : <http://www.nrcan.gc.ca>).

Principes directeurs

Le respect, l'honnêteté, la justice, l'équité et l'intégrité sont à la base des rapports que nous entretenons avec les citoyens canadiens, nos clients et entre nous. Ces principes directeurs définissent les normes, les convictions et les valeurs de notre organisation et sont l'expression de ce à quoi nous aspirons. Nous accordons beaucoup de valeur à l'engagement et au dévouement des gens qui forment notre organisation, et nous croyons que :

Un fort leadership est essentiel

Nous tenons à un leadership qui procure une vision de l'avenir et crée un climat de confiance et de respect. En donnant l'exemple et en nous engageant, nous établissons une orientation claire, nous favorisons l'esprit d'équipe, nous appuyons l'habilitation et la motivation et nous aidons notre organisation à atteindre ses objectifs.

Nos gens sont notre plus grande force

Nous travaillons dans un environnement sain et stimulant qui nous permet d'atteindre nos objectifs de travail et de réaliser notre plein potentiel. Nous avons les outils et les occasions qu'il faut pour acquérir les compétences et l'expertise dont nous avons besoin pour faire notre travail, nous sommes encouragés à faire preuve d'innovation et nos réalisations sont reconnues.

Nous pouvons nous améliorer en planifiant efficacement

Nous croyons que la planification est un facteur déterminant afin d'améliorer notre capacité de gérer efficacement et de mesurer le rendement et l'impact de nos activités. Par l'apprentissage, l'amélioration, la mesure et l'évaluation continus, nous exécutons des programmes efficaces et pertinents qui appuient les priorités et les objectifs du gouvernement et qui répondent aux besoins de nos clients et partenaires.

La créativité et l'innovation doivent être favorisées

Nous croyons qu'il est important d'appuyer la créativité et l'innovation dans le développement de sciences et de technologies de pointe, l'élaboration des politiques et des programmes, l'établissement de meilleures pratiques internes et l'amélioration des services à la clientèle. La pensée créative et les solutions novatrices peuvent nous aider à relever les défis qui nous attendent.

Les intérêts des Canadiens sont de la plus grande importance

Nous aidons notre ministre, aux termes des lois en vigueur et de la Constitution, à servir l'intérêt public et à contribuer au mieux-être de l'économie, du climat social et de l'environnement au Canada.

La qualité du service à la clientèle va de soi

Nous intégrons le service à la clientèle dans toutes nos activités, en consultant nos clients et partenaires pour bien comprendre leurs besoins et leurs attentes et nous assurer que nos programmes sont pertinents et utiles. Par ces consultations, nous cherchons à atteindre l'excellence dans nos produits et services.

L'efficacité des communications est une responsabilité qui se partage

Nous veillons à établir le climat et les outils nécessaires à une communication ouverte, honnête et transparente pour favoriser l'échange d'information à l'intérieur de l'organisation et avec nos clients et partenaires.

La collaboration est la clé du succès

Nous croyons que la collaboration est l'outil indispensable qui nous permettra de relever les défis de l'avenir. Grâce à des partenariats, au travail d'équipe et à des alliances stratégiques, nous travaillons ensemble à l'atteinte de buts communs, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'organisation.

B. Influences externes sur le programme

Le milieu qui conditionne nos activités

Le Canada se distingue par l'abondance de ses ressources naturelles et la beauté de ses paysages. Ses habitants sont à la fois les bénéficiaires et les gardiens d'une terre qui porte 9 p. 100 des eaux douces de la planète, 10 p. 100 de ses forêts et 25 p. 100 de ses terres humides, et qui a le plus long littoral au monde.

Les Canadiens et les Canadiennes comprennent de plus en plus leur relation symbiotique avec la nature, de même que les rapports entre l'environnement et l'activité humaine. Ils commencent à se rendre compte de l'importance primordiale du développement durable pour leur avenir et de la nécessité concomitante de tenir compte à la fois des facteurs économiques, sociaux et environnementaux dans leurs décisions. RNCan est un ministère axé d'abord et avant tout sur les politiques et les sciences et la technologie (S-T). Comme ministère, nous devons donc, dans toutes nos activités, concilier un certain nombre de questions et d'intérêts, notamment la nécessité d'investir dans le savoir pour créer des emplois stables et durables, et celle de saisir les occasions qui appellent de notre part innovation et leadership dans l'économie mondiale du savoir. Une approche intégrée, qui prend en considération le bien-être des générations futures, aura son lot de problèmes et de défis mais, en même temps, elle ouvrira de nouvelles perspectives.

En fixant leurs priorités en matière de développement durable, les Canadiens et les Canadiennes doivent, comme société, déterminer ce qu'ils attendent de leurs ressources naturelles et ce qu'ils sont disposés à faire pour les exploiter dans l'esprit du développement durable. Dans les paragraphes suivants, nous allons exposer les questions qui, de l'avis de RNCan, préoccupent le plus les Canadiens et les Canadiennes en ce qui concerne le développement durable dans le secteur des ressources naturelles. Ces questions ont été définies à la lumière de plusieurs consultations et analyses effectuées depuis quelques années en marge de certains projets (entre autres, Initiative minière de Whitehorse, Stratégie forestière nationale, critères et indicateurs de la gestion durable des forêts, changements climatiques et programmes d'efficacité énergétique). L'exposé qui en est fait ci-dessous reflète, de l'avis de RNCan, la façon dont la population canadienne perçoit les grandes priorités de l'heure.

Prendre des décisions plus judicieuses

De plus en plus, les Canadiens et les Canadiennes veulent avoir voix au chapitre dans les décisions concernant la nature et le mode d'implantation du développement durable. Des collectivités commencent à prendre part directement aux décisions sur les projets de développement, à participer à l'évaluation environnementale des projets d'exploitation des ressources ou à des initiatives conjointes avec l'industrie et les gouvernements. Le développement durable demande d'envisager les problèmes dans une perspective globale, ce qui suppose une concertation entre des organisations oeuvrant dans différentes disciplines et confrontées à diverses perspectives. Cette nouvelle réalité exige l'établissement de partenariats stratégiques au sein de chaque gouvernement, entre les gouvernements, de même qu'avec l'industrie et d'autres intervenants.

Si les Canadiens et les Canadiennes veulent jouer un rôle utile dans les décisions concernant le développement durable, il faut bien les informer. Pour cela, ils doivent avoir facilement accès à tous les renseignements factuels nécessaires pour porter des jugements éclairés. Nous avons de plus en plus besoin d'information claire et concise pour mieux comprendre les aspects économiques, sociaux et environnementaux de l'exploitation et de l'utilisation des ressources.

Le secteur des ressources naturelles a beaucoup à offrir à l'économie du savoir et à la société infoculturelle du XXI^e siècle. Les chercheurs et scientifiques de RNCAN sont des partenaires dans le projet de construction de l'infrastructure de connaissances dont le Canada a besoin pour réussir dans la nouvelle économie.

Dans le discours du Trône, le gouvernement s'est engagé à rendre l'infrastructure de l'information et des connaissances accessible à tous les Canadiens afin que * nos citoyens (soient) en mesure de se tailler une place dans l'économie mondiale fondée sur le savoir +. Le développement de l'Infrastructure canadienne des données géospatiales (ICDG) rendra l'information à référence géographique accessible par l'autoroute électronique à des fins commerciales et pour la prise des décisions au sein des collectivités, et stimulera la création d'emplois axés sur le savoir dans l'industrie géomatique, à la grandeur du Canada. L'infrastructure et les connaissances comme celles qui font partie de l'ICDG sont des atouts dont le Canada a absolument besoin pour réussir et montrer du leadership dans l'économie du savoir, au pays comme à l'étranger. De plus, à titre de membre du Conseil canadien des ministres des Forêts (CCMF), RNCAN est en train d'étendre le Programme national de données sur les forêts aux valeurs forestières autres que la production du bois, par exemple en englobant l'information sur la faune et les terres à vocation récréotouristique.

Soutenir la croissance et les investissements

Les ressources naturelles du Canada, par leur abondance, contribuent dans une très large mesure à notre haut niveau de vie. Les industries de l'énergie, des minéraux et des forêts fournissent aux Canadiens et aux Canadiennes 750 000 emplois bien rémunérés. En plus, environ un million de gens travaillent pour des entreprises qui offrent des produits et des services à ces industries, comme des fabricants de matériel, des cabinets d'experts-conseils, des courtiers en placement, des entreprises de transport et des groupes de recherche.

L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et le Fonds monétaire international (FMI) ont prévu pour 1998 un taux de croissance d'environ 3,7 p. 100 de l'économie canadienne et le meilleur taux de croissance de l'emploi parmi les pays du G-7. En raison de la crise des marchés asiatiques, ces prévisions ont été révisées à la baisse, d'environ trois quarts d'un pour cent. Les exportations demeureront le principal moteur de la croissance économique au Canada; la demande intérieure restera faible, à cause du chômage et de la lenteur de l'augmentation des revenus personnels. En 1996, les industries des minéraux et des métaux, de l'énergie et des forêts ont contribué collectivement pour plus de 91 milliards de dollars au Produit intérieur brut de 820,3 milliards de dollars. Avec 37,7 p. 100 des exportations canadiennes, elles ont contribué à l'excédent de notre balance commerciale à hauteur de 64,6 milliards de dollars. Elles ont également attiré des nouveaux investissements de plus de 30 milliards de dollars, ce qui correspond à 23,2 p. 100 du total canadien.

Le secteur minier est un secteur d'avant-garde pour ce qui est de l'implantation et de l'utilisation de nouvelles technologies. Par exemple, environ 85 p. 100 de la main-d'oeuvre de l'industrie minière emploie aujourd'hui une technologie avancée. Grâce à cette technologie, la productivité de la main-d'oeuvre s'est accrue de 69 p. 100 dans le secteur minier entre 1985 et 1995. Si tous ces progrès créent de l'emploi dans les industries du savoir et des services, ils sont parfois la cause de pertes d'emplois dans les secteurs où certaines compétences traditionnelles perdent leur utilité.

La compétitivité et l'accès aux marchés des produits forestiers canadiens sont actuellement affectés par l'imposition de barrières commerciales techniques et par l'émergence de concurrents dont les coûts de production sont faibles sur un marché d'exportation où les produits canadiens ont toujours dominé jusqu'à maintenant. De nouveaux facteurs environnementaux et sociaux ajoutent aux coûts des pratiques forestières. Ces problèmes, conjugués aux difficultés d'approvisionnement en bois, surviennent à un moment où les pratiques de gestion forestière du Canada font l'objet d'un examen public de plus en plus serré. L'accès des produits canadiens aux marchés étrangers est lié plus que jamais à la performance du Canada au chapitre de la gestion forestière.

Le secteur des forêts fait face à une diminution des coupes annuelles permises, alors que la demande de fibre s'accroît. En outre, la population veut préserver une partie des terres forestières pour les affecter à des utilisations autres que l'exploitation du bois. De plus en plus de terrains boisés sont soustraits à l'exploitation commerciale pour être érigés en parcs et en aires protégées, sans compter les incertitudes suscitées chez les investisseurs par les revendications territoriales des Autochtones.

Les principaux défis que le secteur forestier doit relever consistent donc à soutenir la réputation nationale et internationale du Canada à titre de nation forestière axée sur le développement durable, à démontrer que ses forêts sont gérées dans l'optique du développement durable et à demeurer compétitif dans l'économie mondiale en diversifiant ses marchés et ses produits par le jeu de la valeur ajoutée.

Accroître les capacités des collectivités rurales et autochtones

Cinq cent collectivités dépendent des ressources naturelles pour leurs emplois et leur survie. Un des défis du développement durable consiste à favoriser la viabilité à long terme des collectivités canadiennes tributaires de ressources naturelles, dont bon nombre se trouvent dans des régions rurales et éloignées. Dans un esprit de collaboration, RNCan s'emploiera à faire en sorte que les industries des ressources naturelles, dont dépend le dynamisme économique de ces collectivités, demeurent compétitives. RNCan est bien positionné, et il est prêt à aider les collectivités locales à acquérir de nouvelles connaissances et à utiliser de nouvelles technologies pour être plus à même de gérer et d'exploiter à leur profit les ressources forestières, minières et énergétiques. Les collectivités autochtones et nordiques constituent, à cet égard, des groupes de clients cibles.

Assurer la participation des peuples autochtones

Depuis des temps immémoriaux, la terre, la forêt et le patrimoine naturel répondent à des besoins culturels, spirituels et matériels des peuples autochtones du Canada. Le rapport à la terre a des racines profondes dans la tradition culturelle des Autochtones, pour qui il est absolument nécessaire de protéger la terre et ses ressources par respect pour les générations passées, présentes et futures.

La question du développement durable des ressources du Canada est intimement liée à d'autres questions qui touchent les Autochtones, notamment l'autonomie gouvernementale, les revendications territoriales, les droits aborigènes et issus de traités dans les territoires traditionnels et la responsabilité de la Couronne à l'égard des terres indiennes. Des ententes sur ces questions se concluent actuellement avec les gouvernements, et il en découlera une plus grande stabilité qui ne pourra que favoriser une collaboration accrue entre les gouvernements, l'industrie et les Autochtones dans le domaine de la gestion des ressources et des terres. Il importe également de redoubler d'efforts pour faire en sorte que les collectivités autochtones tirent leur juste part des emplois et de la croissance économique découlant de l'exploitation des ressources. De plus en plus, les gouvernements, le secteur des affaires et les organisations communautaires se font un devoir de tenir compte des connaissances traditionnelles et des préoccupations des Autochtones dans les décisions relatives au développement.

Le Ministère est en train de déterminer, en consultation avec d'autres ministères, comment il pourra contribuer au Plan d'action du Canada pour les questions autochtones (*Rassembler nos forces*) administré par le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien (MAINC). Ce plan aidera à fournir aux Autochtones la formation, les connaissances et les technologies dont ils ont besoin pour gérer leurs ressources selon les principes du développement durable.

Augmenter les possibilités d'emploi

La demande de travailleurs spécialisés dans le secteur des ressources naturelles et les industries connexes est en hausse. Les jeunes, y compris les nouveaux diplômés, ont besoin d'une expérience de travail pertinente et utile et de contacts pour trouver plus facilement un emploi à long terme dans ces industries. Le Ministère s'est engagé à réduire le chômage chez les jeunes, qui se situe entre 15 et 18 p. 100, en aidant les jeunes canadiens à acquérir de l'expérience et à développer des compétences qui sont en demande sur le marché du travail.

À cette fin, il envisage de doubler le nombre de participants au programme Horizons sciences, pour le porter à 100. Les laboratoires de RNCAN et son personnel scientifique et technique de calibre mondial se font un devoir de procurer une formation et une expérience de travail pertinentes à des étudiants et à des recrues, au moyen de programmes tels que le Programme de perfectionnement professionnel en géomatique, qui met l'accent sur les compétences et les techniques avancées à acquérir pour assurer l'avancement professionnel dans la nouvelle économie.

En outre, le Secteur des forêts a mis en oeuvre le Programme forestier des Premières nations pour créer des emplois, favoriser le lancement d'entreprises forestières financièrement viables et améliorer les compétences en gestion forestière chez les Autochtones du Canada. Un programme de formation en gestion des systèmes énergétiques collectifs aurait des résultats comparables.

Accroître l'innovation dans le secteur des ressources

Les minéraux, les hydrocarbures et les forêts sont à la base de la plupart des biens que nous consommons quotidiennement, depuis les produits de consommation les plus communs jusqu'aux plus récentes technologies destinées à l'infrastructure. Le bois dont nous construisons nos maisons, les métaux entrant dans la composition des appareils médicaux ultrasophistiqués, le pétrole et le gaz naturel avec lesquels nous chauffons nos écoles et nos bureaux, tous ces produits sont dérivés des ressources naturelles. Pour exploiter ces ressources selon les principes du développement durable, nous devons parvenir à mieux connaître les effets qu'ils ont sur l'environnement à toutes les étapes de leur cycle de vie, faire un meilleur usage des ressources naturelles à chaque étape de leur production et développer de nouveaux produits qui ont moins d'impacts sur l'environnement. Les connaissances, l'innovation et les utilisations à valeur ajoutée des ressources naturelles sont reconnues comme les moteurs essentiels de la croissance économique à long terme, de la création d'emplois durables et de la quête d'une qualité de vie stable. Grâce à des partenariats stratégiques avec les provinces, les territoires, les universités et l'industrie, RNCan est bien placé pour augmenter la puissance d'action et le rayonnement de ses connaissances scientifiques et de ses technologies de pointe à l'intérieur du système national d'innovation. Par exemple, les industries des mines et des hydrocarbures ont absolument besoin de connaissances géoscientifiques exhaustives pour bien soutenir la concurrence étrangère sur le marché des capitaux. Les clients ont déjà à leur disposition de nouvelles technologies intégrées qui leur permettent de prendre des décisions plus judicieuses en matière de prospection minérale et de modélisation/observation environnementale, et dont la précision sera bientôt augmentée.

Stimuler le commerce et étendre les marchés

Avec la technologie dont il dispose, son expertise en gestion des ressources et sa connaissance de la problématique environnementale, le Canada est en mesure de profiter des possibilités économiques toujours plus nombreuses qui s'offrent à lui sans se soustraire de l'obligation qu'il a de protéger et de bien gérer une grande partie des ressources naturelles de la planète. RNCan mettra tout en oeuvre pour maintenir et étendre l'accès aux marchés internationaux pour les produits, les connaissances, les technologies et les services basés sur les ressources naturelles du Canada, par des ententes commerciales internationales, par des protocoles d'entente et par la promotion des exportations d'expertise et de conseils techniques. En outre, le Canada possède en sciences de la Terre une expertise scientifique et technologique reconnue, qui lui confère un puissant avantage par rapport à la concurrence étrangère. Le secteur des ressources comprend un grand nombre de petites et moyennes entreprises qui peuvent compter sur l'expertise fédérale pour renforcer leur capacité d'innovation et leur orientation commerciale de façon à pouvoir pénétrer des marchés internationaux. En particulier, RNCan s'est engagé à fournir une aide ciblée à l'expansion des marchés internationaux en recourant à divers moyens : information commerciale, aide au marketing à l'exportation, promotion commerciale, dialogue intergouvernemental et services de courtage.

Veiller sur la santé et la sécurité de l'environnement

Un des défis du développement durable est de limiter l'impact de l'activité humaine sur l'environnement de manière à respecter les valeurs et les objectifs de notre société et à préserver les écosystèmes.

Selon un récent sondage, 64 p. 100 des Canadiens estiment que la santé a été affectée par la pollution au cours des dernières années. De plus en plus, ils reconnaissent qu'il est souvent plus facile et plus rentable de prévenir la pollution et la dégradation de l'environnement que de réparer les dommages après coup. RNCan joue à cet égard un rôle important qui consiste à assurer le développement et à promouvoir le transfert de technologies environnementales.

Respecter nos engagements internationaux

Les obligations internationales du Canada comprennent des ententes officielles en matière de commerce, de collaboration scientifique et d'environnement. Par exemple, le Canada a participé au Sommet de la Terre en 1992 et signé un certain nombre de conventions internationales, notamment *Action 21* (plan d'action en matière de développement durable), une convention sur la biodiversité et un énoncé de principes volontaires pour la gestion durable des forêts. L'exemple le plus récent est la troisième conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique à Kyoto. Notons aussi la tenue prochaine de la quatrième conférence, à Buenos Aires, en novembre 1998.

Atténuer les changements climatiques et s'y adapter

Le Canada participe aux efforts déployés à l'échelle internationale pour comprendre le phénomène des changements climatiques et trouver des solutions au problème du réchauffement planétaire. En collaboration avec Environnement Canada et le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, il dirige un programme de réduction des émissions de gaz à effet de serre dans l'administration fédérale. Un Secrétariat fédéral des changements climatiques, relevant des sous-ministres de Ressources naturelles Canada et d'Environnement Canada, a été établi en février 1998 afin d'élaborer une stratégie nationale de mise en oeuvre d'ici la fin de 1999 pour que le gouvernement du Canada puisse donner suite aux engagements visant les changements climatiques pris à Kyoto, au Japon, en décembre 1997. Les autres ministères fédéraux, les provinces et les territoires, l'industrie, ainsi que d'autres intervenants, joueront un rôle important dans l'élaboration de cette stratégie. Le Ministère emploiera 20 millions de dollars par année à financer sa participation à l'initiative visant les changements climatiques, en plus des 70 millions de dollars par année qu'il a déjà consacrés à ce programme. Par suite de la déclaration sur les changements climatiques faite dans le budget de 1998, un montant supplémentaire de 50 millions de dollars pour les trois prochaines années sera accordé pour accélérer la réalisation de progrès dans la lutte contre les changements climatiques. Ce montant de 50 millions de dollars sera réparti par le comité interministériel de sous-ministres, d'après les conseils du Secrétariat et les directives des ministres. Cette stratégie est axée sur les possibilités d'accroissement de l'efficacité énergétique et d'économies d'énergie dans les processus industriels, les véhicules, les bâtiments commerciaux et les maisons. La production et l'utilisation de l'énergie constituent de loin la source la plus importante des émissions de gaz à effet de serre du Canada. Une combinaison judicieuse de règlements, de mesures incitatives et d'initiatives gouvernementales devrait permettre de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

À long terme, toutefois, la clé de la réduction des émissions de gaz à effet de serre résidera probablement dans les énergies renouvelables et les carburants de remplacement. Le Ministère ne ménagera aucun effort pour augmenter la disponibilité et l'utilisation de toutes les sources d'énergie renouvelable et d'énergie de remplacement, notamment l'énergie solaire, l'énergie éolienne, l'énergie géothermique et la biomasse.

RNCan encouragera également les projets novateurs de cogénération et leur intégration efficace aux réseaux d'électricité. Dans certaines circonstances, les systèmes énergétiques collectifs pourraient également s'avérer une solution viable localement.

Toujours dans l'optique de l'exploitation de sources d'énergie de remplacement, le Canada doit demeurer à l'avant-plan de la recherche-développement axée sur l'adaptation aux changements climatiques. Les chercheurs doivent rester à la fine pointe de l'innovation dans une grande variété de partenariats publics et privés.

Les scientifiques et les chercheurs de RNCan doivent considérer tout le spectre des impacts possibles des changements climatiques, en particulier à l'échelle régionale, pour savoir comment la société peut s'y adapter. Le Canada dispose de données géologiques qui jouent un rôle inestimable dans la compréhension des courbes de variation climatique du passé et de ce qu'elles laissent présager pour l'avenir. De plus, le Ministère travaille à l'élaboration d'un modèle climatique régional pour déterminer les effets du réchauffement climatique sur l'activité des feux de forêt dans le centre-ouest du Canada. En partenariat avec des collaborateurs internationaux, il évaluera les effets de l'activité des feux de forêt sur la densité atmosphérique et le bilan mondial du carbone. La recherche scientifique effectuée à RNCan aidera le gouvernement fédéral à limiter la part d'incertitude et à fonder les stratégies d'adaptation sur des données scientifiques solides.

Cela dit, le gouvernement fédéral ne pourra respecter ses engagements en matière de lutte contre les changements climatiques en faisant cavalier seul. Les mesures volontaires sont encore le meilleur moyen, et le plus efficace, pour atteindre les objectifs de réduction des émissions. RNCan s'emploiera à renforcer, à étendre et à approfondir toutes les mesures que les entreprises auront adoptées de leur propre chef pour réduire les émissions de gaz à effet de serre.

En outre, le Ministère examinera de près les moyens pratiques auxquels les organisations peuvent avoir recours pour obtenir des résultats meilleurs et plus rapides. Il s'assurera que les entreprises qui adoptent de leur plein gré des mesures de lutte contre les changements climatiques ne sont pas désavantagées par rapport à la concurrence.

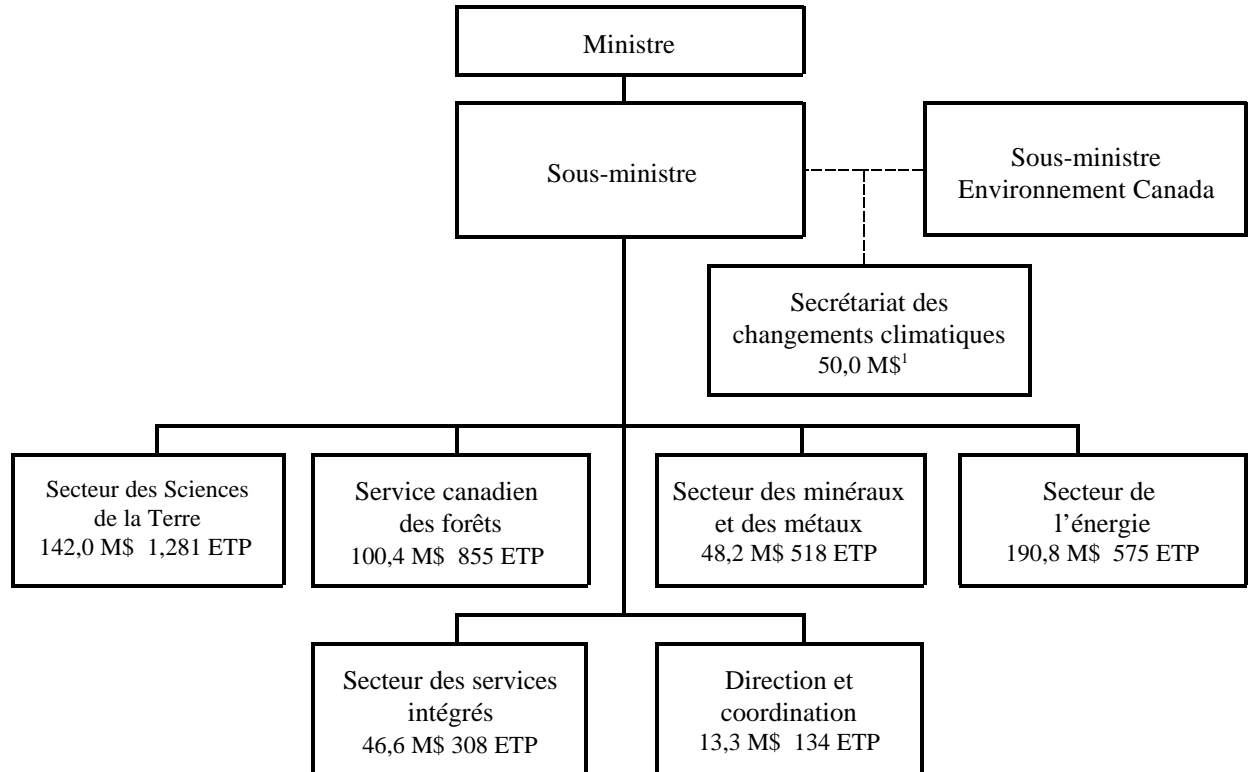
Saine gestion des affaires publiques

La question de l'unité canadienne demeure au centre du programme d'action du gouvernement. Le gouvernement cherchera à garder le Canada uni en gouvernant avec efficacité, avec dynamisme et en centrant son action sur les véritables préoccupations; il attachera une importance particulière aux partenariats et aux alliances stratégiques. La mondialisation de l'économie oblige le gouvernement à trouver de nouvelles façons d'offrir ses services et de nouveaux modes d'interaction avec ses clients. C'est pourquoi il cherche et cultive de nouvelles formes de partenariat avec les Canadiens, le secteur privé, les universités et les organisations non gouvernementales, notamment des mécanismes pour établir des consensus nationaux.

Relever ces défis

Voilà donc les problèmes et les défis qui attendent RNCan à l'aube du XXI^e siècle. La section III décrit les mesures que prend RNCan pour atteindre ses buts.

C. Organigramme et ventilation des ressources, 1998-1999



- Le **Secteur des sciences de la Terre (SST)** fournit l'infrastructure et la base de connaissances géoscientifiques et géomatiques servant à appuyer les décisions prises en matière de politique gouvernementale. Il met en outre à la disposition des clients de RNCan un soutien logistique en ce qui concerne les sciences polaires, l'information, l'expertise et la technologie dont ils ont besoin pour tirer profit des marchés intérieurs et étrangers.
- Le **Service canadien des forêts (SCF)** fait la promotion du développement durable des forêts canadiennes ainsi que de la compétitivité de ce secteur pour le bien-être des générations actuelles et futures au Canada. Il met en oeuvre son programme de S-T par l'intermédiaire de dix réseaux nationaux de recherche scientifique exploités à partir de cinq centres de recherche et bureaux régionaux.
- Le **Secteur des minéraux et des métaux (SMM)** fait la promotion du développement durable de l'industrie des ressources en minéraux et en métaux du Canada au moyen de l'intégration des objectifs économiques, sociaux et environnementaux. Il offre des conseils en matière de politique, de S-T et fournit de l'information sur les produits ainsi que des statistiques afin d'appuyer la prise de décisions. Il constitue également la principale source de compétences du gouvernement fédéral en ce qui concerne la réglementation et la technologie des explosifs.

¹ Le Secrétariat des changements climatiques relève des sous-ministres de RNCan et d'Environnement Canada. Les ressources feront l'objet des allocations théoriques suivantes: 40,0 millions \$ à RNCan, et 10,0 millions \$ à EC.

- Le **Secteur de l'énergie** (SE) fait la promotion du développement durable et de l'utilisation sûre et efficace des ressources énergétiques par des politiques, des programmes et des travaux de S-T. Il tient compte des répercussions économiques et environnementales potentielles de la production et de l'utilisation de l'énergie au Canada, à l'échelle régionale et internationale. Il fournit en outre des connaissances et des conseils techniques à l'industrie de l'énergie et au gouvernement. Sa base de connaissances aide le gouvernement canadien à formuler des politiques, à appliquer la réglementation, à favoriser la création d'emplois et de richesses et à respecter ses engagements internationaux.
- Le **Secteur des services intégrés** (SSI) offre des services centraux dans les domaines des finances, de l'administration, de la gestion de l'information et des ressources humaines (nota : les coûts liés aux installations du Ministère constituent environ 50 p. 100 des ressources financières du secteur.)
- Sous le volet **Direction et coordination**, il y a les Bureaux de la haute direction ainsi que la Direction de la planification stratégique et de la coordination, la Direction des communications, les Services juridiques et la Direction de la vérification et de l'évaluation.

D. Plan de dépenses du Ministère

(en millions de dollars)	Dépenses prévues 1997-1998*	Dépenses prévues 1998-1999	Dépenses prévues 1999-2000	Dépenses prévues 2000-2001
Dépenses prévues brutes (excluant les dépenses non budgétaires)**	533,2	543,4	534,2	531,5
Moins recettes à valoir sur le crédit***	15,6	19,6	20,6	20,7
Dépenses prévues nettes	517,6	523,8	513,6	510,8
<i>Moins</i> : Recettes à valoir sur le Trésor****	15,1	9,5	5,8	5,7
<i>Plus</i> : Non budgétaire	17,2	37,9	39,4	7,8
<i>Plus</i> : Coût des services offerts par d'autres ministères	26,5	23,0	S/O	S/O
Coûts nets de Ressources naturelles Canada	546,2	575,2	547,2	512,9

* L'information financière pour 1997-1998 comprend les postes approuvés par le Budget supplémentaire des dépenses (A).

** Comprend 40,0 millions de dollars pour le Fonds de lutte contre les changements climatiques.

*** L'autorisation de crédit net a été élargie et comprend (avec quelques exceptions) tous les éléments du Ministère pendant l'exercice 1996-1997. Par conséquent, il y a une hausse considérable de l'autorisation du crédit net de 1996-1997 à 1997-1998 et pendant les exercices ultérieurs.

**** Les tableaux 6a) et 6b) aux pages 55 et 56 renferment des détails supplémentaires sur les recettes.

III Plans, priorités et stratégies

A. Résumé des principaux plans, priorités et stratégies

Avec des dépenses nettes prévues de 523,8 millions \$ en 1998-1999, RNCan	
fournit aux Canadiens :	comme en témoignent les activités suivantes :
<p>Recherche scientifique et transfert de technologies nouvelles pour l'utilisation responsable et efficace de nos ressources, afin de réduire les coûts, et la protection de l'environnement.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Compréhension élargie des questions liées aux changements climatiques, meilleure coordination des activités de S-T de l'ensemble des ministères, élaboration de mesures d'atténuation et évaluation des impacts de changements climatiques possibles (ex. études géoscientifiques, écosystèmes forestiers) • Revitalisation du Programme interministériel de recherche et de développement énergétiques (PRDE), à l'appui du développement durable • Collaboration fédérale-provinciale, afin d'accroître les efficacités et de mettre en oeuvre un programme géoscientifique national plus efficace comportant des avantages économiques et environnementaux • Atténuation des effets des effluents miniers, grâce à la réduction du drainage minier acide • Amélioration de la productivité de l'exploitation minière et du traitement des minéraux et des métaux • Mise au point et transfert de technologies, afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre, de limiter les émissions des combustibles fossiles et de la biomasse et d'améliorer les pratiques de gestion forestière • Activités de télédétection pour l'utilisation des terres et la réduction des effets de désastres naturels • Compréhension accrue des processus des écosystèmes forestiers, de la biodiversité et de la santé des forêts
<p>Infrastructure nationale de connaissances au sujet des terres et des ressources du Canada - une vaste base de données techniques, scientifiques et économiques à laquelle le public peut accéder pour prendre des décisions éclairées, fondée sur les compétences de RNCan.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Meilleur accès en ligne à de l'information et à des statistiques d'intérêt national, au moyen de bases de données sur les industries des forêts, des minéraux et métaux et de l'énergie, et sur la consommation d'énergie • Meilleures interventions par suite des désastres naturels, grâce à une meilleure compréhension des risques géologiques et des feux de forêt • Amélioration de la base de données géologiques pour répondre aux besoins des industries des ressources et aux préoccupations d'ordre environnemental, par l'intermédiaire du Programme national de cartographie géoscientifique (CARTNAT) • Programmes ciblés de cartographie géologique visant à améliorer les activités d'exploration • Bases de données à référence géographique d'accès facile partout au Canada, grâce à l'Infrastructure canadienne des données géospaciales (GéoExpress), et le Réseau canadien de connaissances géoscientifiques • Information livrée en temps réel par le Système canadien de contrôle actif, système de levés satellitaires servant, entre autres, à la navigation aérienne, à la sécurité aérienne de même qu'aux missions de recherche et de sauvetage • Système fiable de levés sur les terres fédérales; frontière internationale entre le Canada et les États-Unis bien définie et réglementée

fournit aux Canadiens :	comme en témoignent les activités suivantes :
<p>Politiques et règlements sensés dans les domaines de compétence fédérale, pour accroître la contribution des industries des ressources naturelles à l'économie canadienne tout en protégeant l'environnement ainsi que la santé et la sécurité des Canadiens.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration, dans des cadres stratégiques, des facteurs économiques, environnementaux et sociaux qui sont importants pour les secteurs des ressources naturelles • Élaboration du principe de l'utilisation sécuritaire appliqué aux minéraux et aux métaux, cadre stratégique fédéral pour la gestion des déchets radioactifs, nouvelle <i>Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires</i>, et règlements sur les explosifs rédigés dans un langage simple • Une stratégie nationale pour l'adoption de mesures visant les changements climatiques, élaborée par toutes les parties responsables en consultation avec les intervenants • Stratégie nationale sur les forêts renouvelée • Augmentation du niveau de participation au programme Défi-climat (Mesures volontaires et Registre) pour limiter les émissions de gaz à effet de serre • Promotion d'un régime de réglementation environnementale efficace et efficient dans le secteur minier au Canada • Application de la politique fédérale des minéraux et des métaux
<p>Promotion des intérêts du Canada dans le domaine des ressources naturelles et respect des engagements internationaux.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Degré d'accès au marché mondial des produits, des technologies et des services canadiens • Établissement des modalités et mise en application d'un protocole dans la foulée de la Convention-cadre sur les changements climatiques et de la Convention sur la biodiversité • Entente sur l'élaboration d'une convention mondiale sur les forêts • Degré d'intérêt et de compréhension des investisseurs étrangers à l'égard de l'évolution des régimes réglementaires et économiques qui encadrent les investissements dans le secteur minier canadien • Analyses scientifiques pour étayer les prétentions du Canada au plateau continental sous le régime de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer • Élaboration et mise en oeuvre d'une stratégie canadienne pour le commerce international, afin de multiplier au maximum les occasions d'affaires sur les marchés internationaux dans le domaine des sciences de la Terre • Protocoles d'entente avec d'autres pays au sujet d'initiatives forestières internationales • Degré d'adhésion de la communauté internationale aux concepts et aux approches clés de la nouvelle Politique des minéraux et des métaux du gouvernement fédéral

B. Détails par but et domaine d'activité

1. Nouveaux buts en regard des domaines d'activité

Le tableau qui suit présente les buts et les domaines d'activité utilisés dans les documents de planification et rapports internes et externes produits par le Ministère (Plan d'activités, Rapport sur le rendement, Rapport sur les plans et les priorités, Structure de planification, de rapport et de responsabilisation du Ministère). Chaque domaine d'activité couvre un ou plusieurs buts.

Buts *	Domaines d'activité **
<p>Buts stratégiques :</p> <ol style="list-style-type: none">1. Donner aux Canadiens les moyens de prendre des décisions sensées au sujet des ressources naturelles.2. Maintenir les retombées socio-économiques des ressources naturelles pour les générations actuelles et futures.3. Limiter le plus possible les effets environnementaux de l'exploitation et de l'utilisation des ressources naturelles.4. Exercer efficacement les fonctions du gouvernement fédéral dans le domaine des levés et de la cartographie et dans celui des explosifs. <p>But de gestion :</p> <ol style="list-style-type: none">5. Gérer le Ministère de manière efficiente et efficace.	<p>Sciences et technologie</p> <ol style="list-style-type: none">1. Réaliser des recherches scientifiques à l'appui de l'aménagement du territoire et de l'exploitation des ressources et favoriser l'essor économique du Canada en misant sur la technologie découlant de ces recherches.
	<p>Infrastructure de connaissances</p> <ol style="list-style-type: none">2. Accumuler, tenir à jour et diffuser l'information provenant d'une infrastructure nationale de connaissances pour contribuer à la gestion et au développement durable de la masse continentale, des régions extracôtières et des ressources naturelles du Canada.
	<p>Politiques et règlements fédéraux</p> <ol style="list-style-type: none">3. Veiller à ce que les politiques et les règlements fédéraux favorisent la contribution des ressources naturelles à l'économie du Canada tout en protégeant l'environnement, la stabilité des collectivités rurales, ainsi que la santé et la sécurité des Canadiens.
	<p>Promotion des intérêts internationaux du Canada</p> <ol style="list-style-type: none">4. Promouvoir des politiques et des ententes internationales dans les domaines du commerce, de l'environnement et des mesures sociales pour aider le Canada à atteindre ses objectifs en matière de gérance, de produits, de technologie et de services liés aux ressources naturelles.

* Pour une corrélation entre les objectifs stratégiques de 1997-1998 et les nouveaux buts de 1998-1999, voir page 60.

** En outre, le Ministère a trois domaines d'activité spéciaux, à savoir Gestion et administration ministérielles, le Fonds renouvelable de Géomatique Canada et les Programmes temporarisés/spéciaux. On trouvera une description plus complète des domaines d'activité dans le document *Structure de planification, de rapport et de responsabilisation* du Ministère.

2. Mesures concrètes par but et domaine d'activité

Cette section expose chacun des buts et présente les objectifs et les indicateurs de rendement qui s'y rapportent. Ensuite, elle décrit les mesures concrètes qui seront prises dans chaque domaine d'activité pour atteindre les objectifs visés. Les indicateurs dans la présente section précisent davantage ceux qui ont été présentés dans la *Stratégie de développement durable* de RNCan à la Chambre des communes le 10 décembre 1997. Signalons qu'un domaine d'activité peut contribuer à atteindre deux ou plusieurs buts ou objectifs.

Les buts et objectifs exposés dans le présent document ont été approuvés par le Comité de gestion du Ministère. **Les indicateurs de rendement, par contre, sont actuellement à l'étude et pourraient être modifiés au cours de la période de planification.**

But stratégique 1

Donner aux Canadiens les moyens de prendre des décisions sensées au sujet des ressources naturelles.

Description

Le développement durable revient, en fin de compte, à prendre des décisions plus judicieuses. Il exige donc que les impacts sociaux, économiques et environnementaux soient débattus ouvertement et à la lumière de tous les points de vue. Pour pouvoir juger en connaissance de cause, les gens doivent avoir accès aux meilleures données scientifiques et communautaires disponibles, et celles-ci doivent leur être communiquées sous une forme facile à comprendre. Le partage des connaissances et de l'expertise va améliorer le dialogue entre les parties et faire en sorte que les décisions soient plus judicieuses. RNCan doit exercer une influence salutaire sur les décisions que prennent les gouvernements fédéral et provinciaux, l'industrie et les consommateurs au sujet de la mise en valeur des ressources. À cette fin, il met à la disposition des Canadiens de l'information objective et les plus récentes données scientifiques, il préconise une approche basée sur le consensus pour régler les grandes questions qui se posent et prendre les mesures qui s'imposent, et met de l'avant des politiques novatrices qui stimulent vigoureusement le développement durable.

Objectifs	Indicateurs de rendement préliminaires
1.1 Connaissances - Produire des bases de données intégrées et faciles d'accès qui nous renseignent sur l'état de la masse continentale et des ressources naturelles du Canada, de même que sur leurs dimensions économiques, environnementales et sociales.	<ul style="list-style-type: none">• Clients satisfaits de la valeur, de l'accessibilité et de la qualité de l'information (sondages).• Degré de sensibilisation du public à l'importance et à la pertinence des secteurs et des questions liés aux ressources naturelles (sondage).

Objectifs	Indicateurs de rendement préliminaires
<p>1.2 Coopération - Promouvoir la collaboration et la recherche de consensus au pays et sur la scène internationale en ce qui concerne les questions, les politiques, les buts et les programmes d'action relatifs au développement durable.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Participation à des activités multipartites nationales et internationales en matière de développement durable, et résultats de ces efforts (par ex. Stratégie forestière nationale, Initiative minière de Whitehorse, forêts modèles).
<p>1.3 Politiques - Mettre au point et promouvoir des approches fiscales, réglementaires et volontaires qui favorisent le développement durable dans le secteur des ressources naturelles.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Participation à des activités volontaires en matière de développement durable, et résultats de ces efforts (par ex. Initiative des bâtiments fédéraux, Défi-climat (Mesures volontaires et Registre), Accélération de la réduction et de l'élimination des toxiques).

Mesures concrètes par domaine d'activité pour le but stratégique 1

Domaine d'activité : Sciences et technologie

1998-1999 :

- Améliorer le contrôle de la santé des forêts au Canada, en soumettant à une analyse le Dispositif national d'alerte rapide pour les pluies acides (DNARPA), d'une durée de dix ans; en intégrant l'observation passive de l'ozone dans le programme national de surveillance de la santé des forêts; en produisant le premier rapport d'évaluation de la santé des forêts, document qui décrira l'état de la santé des forêts au Canada et relèvera les lacunes aux chapitres de la surveillance et des rapports (RNCan - coûts estimés à 116 000 \$).
- Modifier la structure de gestion du PRDE et renforcer la collaboration entre les ministères fédéraux et avec l'industrie, afin de mieux se concentrer sur les priorités et les stratégies du PRDE et d'assurer une répartition plus judicieuse des ressources.
- Entreprendre une étude majeure visant à définir les possibilités qui s'offrent en R-D, les nouvelles technologies et les questions de l'heure dans le domaine des hydrocarbures, notamment celles qui ont trait aux changements climatiques.

1999-2000 :

- Développer l'ICDG en partenariat avec les provinces et territoires et avec les autres ministères fédéraux, afin de rendre l'information géographique accessible à l'ensemble du pays. De plus, des technologies et des systèmes de soutien décisionnel seront élaborés afin de permettre l'intégration des données sur la forêt à l'ICDG. D'ici à 1999, réaliser la partie de l'ICDG qui relève de RNCan. Au cours de la période de planification, développer la Base nationale de connaissances géoscientifiques (BNCG) à l'intérieur, dont la composante géospatiale sera réalisée au moyen de l'ICDG.

Mesures concrètes par domaine d'activité pour le but stratégique 1

Domaine d'activité : Sciences et technologie

1999-2000 suite :

- Établir un système national de classification écologique des terres pour le Canada, en collaboration avec les provinces, afin d'aider à évaluer et à observer la biodiversité forestière du Canada. Des espèces indicatrices (fondamentales ou clés) seront identifiées pour servir de points de comparaison dans l'évaluation de la diversité des espèces et des écosystèmes (RNCan - coûts estimés à 300 000 \$ par année).
- Faire du Système canadien de référence spatiale (SCRS) un réseau-étalon national compatible avec le système de référence international, en mettant à profit la technologie du contrôle actif, la gravimétrie et des concepts géodésiques avancés (RNCan - 3,7 millions \$).
- Développer une nouvelle méthode pour réaliser l'Inventaire forestier national du Canada; à l'aide d'un réseau national de parcelles permanentes, combiné à des données de télédétection, on obtiendra des mesures pour 24 indicateurs de développement durable dans le secteur des forêts (RNCan - 205 000 \$ par année).

Domaine d'activité : Infrastructure de connaissances

1998-1999 :

- Transférer aux clients du secteur des forêts des systèmes d'information et de prévision de pointe ainsi que des modèles prévisionnels, qui réunissent en un tout cohérent des données à référence spatiale, des données de télédétection, des mesures sur le terrain (parcelles) et des données sur les multiples valeurs attachées à la forêt, et qui puissent produire de l'information détaillée sur des questions liées à la gestion des forêts (RNCan - coûts estimés à 483 000 \$ par année).
- Accélérer la mise en oeuvre de projets exploitant la technologie des énergies renouvelables dans les collectivités éloignées du Canada, en aidant les principaux intervenants à choisir, à concevoir et à réaliser des systèmes fiables et rentables (RNCan - 1,9 million \$; Industrie Canada - 1,0 million \$).
- Établir ou renforcer des partenariats avec l'industrie, d'autres secteurs et d'autres ministères fédéraux pour le partage ou la diffusion de renseignements sur les minéraux et l'activité minière.
- Déposer chaque année au Parlement le rapport *L'état des forêts au Canada* (RNCan - 250 000 \$ par année).

Mesures concrètes par domaine d'activité pour le but stratégique 1

Domaine d'activité : Infrastructure de connaissances

1998-1999 suite :

- Sous le CCMF, étendre le Programme national de données sur les forêts (PNDF) à toutes les valeurs importantes attachées aux forêts (en plus de la production du bois), comme la faune, les activités récréotouristiques et les aires d'agrément, et établir un cadre de communications pour le Programme des forêts modèles du Canada (PNDF - 540 000 \$ pour 1998-1999; contribution de RNCan au Programme des forêts modèles - 8,1 millions \$ en 1998-1999).
- Élaborer des ententes officielles sur la coordination des activités géoscientifiques avec l'Ontario, Terre-Neuve, l'Alberta et la Saskatchewan. Réaliser des projets géoscientifiques en collaboration avec d'autres organismes géoscientifiques provinciaux et territoriaux, conformément à des ententes bilatérales. Mettre sur pied des projets conjoints spécifiques avec le Québec.
- Produire *l'Annuaire des minéraux du Canada* et des documents connexes, comme les *Perspectives concernant les métaux non ferreux* et les *Statistiques de l'industrie canadienne du minerai de fer*, pour fournir aux intéressés de l'information essentielle qui leur permettra de prendre des décisions judicieuses en matière de développement durable dans l'industrie des minéraux et des métaux.
- Procéder à la première enquête nationale sur l'utilisation de l'énergie dans les bâtiments commerciaux, afin de contrôler l'intensité énergétique des bâtiments et d'évaluer les effets indirects du nouveau programme de promotion de l'efficacité énergétique dans les bâtiments commerciaux.
- Lancer l'Initiative des connaissances pour mieux intégrer les connaissances du Ministère et les rendre accessibles au public. D'ici 1998, dresser un inventaire des connaissances acquises.
- Sous les auspices du Groupe de travail intergouvernemental sur l'industrie minière, produire des rapports importants sur les dépenses dans la prospection minière au Canada et sur la compétitivité de l'industrie canadienne des minéraux et des métaux.
- Soumettre à un examen approfondi le régime de réglementation appliqué au secteur minier au Canada, en étroite collaboration avec les autres ministères et organismes fédéraux, les gouvernements provinciaux et territoriaux, en prévision de la Conférence des ministres des Mines.

Mesures concrètes par domaine d'activité pour le but stratégique 1

Domaine d'activité : Infrastructure de connaissances

1999-2000 :

- Mettre au point un système national de surveillance des forêts, qui utilisera des données de satellites à faible résolution (1 km) pour étudier le rôle de ces données sur la détermination du bilan du carbone provenant de sources anthropiques (d'origine humaine) en particulier dans les forêts boréales nordiques (RNCan : 250 000 \$).

Au cours de la période de planification :

- Établir et distribuer des rapports importants sur la compétitivité internationale des régimes de taxation minière en vigueur au Canada par rapport à ceux des pays étrangers, sous les auspices de la communauté nationale et internationale des décideurs en matière de ressources. Les investisseurs étrangers seront informés des résultats de ces études au moyen de 25 séminaires qui se tiendront dans des grands centres financiers/miniers à l'étranger.
- Tenir une importante conférence nationale sur l'efficacité énergétique réunissant tous les principaux groupes d'intérêts du Canada ainsi que des experts étrangers, qui se pencheront sur des questions relatives à l'efficacité énergétique; produire et déposer, à la conférence, un rapport faisant le point sur l'efficacité énergétique au Canada.
- D'ici la fin de 1999-2000, de concert avec Environnement Canada, et en consultation avec les provinces et les autres parties intéressées, travailler au plan d'action national pour lutter contre le changement climatique.
- Faire rapport sur la santé des forêts au Canada, en produisant des rapports annuels et spéciaux faisant état des taux de pollution dans les forêts canadiennes, des zones affectées et de l'ampleur des problèmes (par ex. insectes, maladies). Rendre interopérables les bases de données sur la santé des forêts avec les autres bases de données forestières et les systèmes d'information géographique (SIG) (RNCan - 341 000 \$ en 1998-1999).
- Sous l'égide du CCMF, aider les provinces et d'autres partenaires à mettre en oeuvre le plan d'action sur les critères et indicateurs, afin de permettre au Canada de faire rapport sur les 6 critères et 49 indicateurs de l'aménagement durable des forêts en l'an 2000. Faire état des progrès accomplis vers la réalisation du cadre international des critères et indicateurs en coproduisant un rapport sur les forêts tempérées et boréales avec le programme paneuropéen des critères et indicateurs.

Mesures concrètes par domaine d'activité pour le but stratégique 1

Domaine d'activité : Élaboration de politiques et règlements fédéraux

1998-1999 :

- Coordonner, en collaboration avec les autres ministères et organismes, la mise en oeuvre de la réponse du gouvernement fédéral au rapport du Comité permanent des ressources naturelles sur la rationalisation de la réglementation environnementale régissant l'exploitation minière.
- En collaboration avec le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut, élaborer un processus pour évaluer les impacts cumulatifs des projets miniers, en se basant sur la stratégie d'utilisation des terres des aires protégées dans les Territoires du Nord-Ouest (RNCan - 50 000 \$).
- En collaboration avec les provinces, rédiger le chapitre de l'Accord sur le commerce intérieur portant sur l'énergie, qui va pourvoir notamment au transport de l'électricité entre provinces et territoires et augmenter l'efficacité des marchés de l'électricité dans l'ensemble du Canada.
- Sous les auspices du Programme des partenariats internationaux en foresterie du CCMF, faire valoir l'approche adoptée par le Canada en matière de gestion durable des forêts auprès des décideurs européens et américains, pour prévenir l'émergence de barrières commerciales sur les marchés d'exportation et amener les marchés à reconnaître que les produits de la forêt constituent une ressource écologique et renouvelable (RNCan - 687 000 \$ en 1998-1999).
- À titre de membre du CCMF et de la Coalition pour la Stratégie nationale sur les forêts (CSNF), participer à l'élaboration et au déploiement d'une Stratégie nationale sur les forêts (SNF) renouvelée qui couvre un horizon de cinq ans. RNCan réaffirmera sa détermination à mettre en oeuvre cette stratégie en signant à nouveau l'Accord canadien sur les forêts lors du Congrès forestier national qui se tiendra à Ottawa en avril/mai 1998 (RNCan - 100 000 \$ en 1998-1999).

1999-2000 :

- Produire d'importants rapports de recherche économique sur des questions telles que l'impact de la réduction des approvisionnements en bois au Canada et aux États-Unis sur les prix et la production, l'importance des forêts pour les Canadiens (la production du bois mise à part), et les défis que présente le changement climatique au plan de l'élaboration des politiques (RNCan - 260 000 \$ en 1998-1999).

Mesures concrètes par domaine d'activité pour le but stratégique 1

Domaine d'activité : Élaboration de politiques et règlements fédéraux

Au cours de la période de planification :

- Par suite des discussions de Kyoto sur le changement climatique et en collaboration avec EC et d'autres, produire une série de rapports sur la faisabilité d'un système national de droits de pollution négociables pour les émissions de gaz à effet de serre.
- Sous l'égide du Forum intergouvernemental sur les forêts (FIF), amener les pays à s'entendre sur la nécessité d'une convention internationale sur les forêts (ayant, de préférence, force obligatoire) et élaborer les positions qui seront défendues à la huitième session de la Commission du développement durable en l'an 2000 (RNCan - 200 000 \$ en 1998-1999).

Domaine d'activité : Promotion des intérêts internationaux du Canada

1998-1999 :

- Pour faire suite à la Déclaration des ministres des mines des Amériques faite à Arequipa en 1997, être l'hôte d'un atelier sur le principe de l'utilisation sécuritaire et tenir la troisième réunion du groupe d'experts de l'APEC sur la recherche et la mise en valeur des ressources minérales et énergétiques (GEMEED), afin de promouvoir la collaboration internationale à la mise en oeuvre du développement durable dans le secteur des minéraux et des métaux.

Au cours de la période de planification :

- Par l'entremise du Comité de la recherche et de la technologie énergétiques (CERT) de l'AIE, trouver des solutions aux problèmes posés par le développement durable à l'échelle de la planète et, à cette fin, promouvoir la collaboration internationale en matière de recherche-développement énergétique.
- En siégeant à trois groupes de travail de l'AIE (efficacité énergétique, énergies renouvelables et combustibles fossiles), voir à ce que les préoccupations du Canada en matière de développement durable soient prises en compte dans l'accord d'exécution de l'AIE pour la mise en oeuvre des projets coopératifs de R-D.
- Élaborer un plan à long terme pour établir les limites de la plate-forme continentale du Canada et étayer les prétentions du Canada dans le cadre de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer.

But stratégique 2

Maintenir les retombées socio-économiques des ressources naturelles pour les générations actuelles et futures.

Description

Le secteur des ressources est un des piliers de notre économie; il joue un rôle essentiel dans la création d'emplois et le développement des collectivités. Pour préserver la santé économique tout en protégeant l'environnement, nous devons faire l'emploi le plus efficace possible des ressources naturelles. Le développement durable devrait permettre à l'industrie des ressources naturelles de moins solliciter l'environnement, d'ouvrir de nouvelles perspectives économiques et d'assurer une plus grande stabilité aux collectivités canadiennes. Il doit s'opérer sans compromettre notre capacité de soutenir la concurrence internationale ni priver les Canadiens des marchés mondiaux dont ils ont besoin pour continuer à jouir d'un haut niveau de vie.

Objectifs	Indicateurs de rendement préliminaires
2.1 Croissance et investissement - Créer des débouchés économiques et encourager l'investissement dans des applications novatrices et à valeur ajoutée des ressources naturelles.	<ul style="list-style-type: none">• Impact économique de la S-T de RNCan.• Situation de l'emploi et productivité dans l'industrie des ressources et les industries connexes.• Valeur ajoutée dans l'industrie des ressources naturelles.• Capitaux investis dans l'industrie des ressources et les industries connexes.
2.2 Commerce et marchés - Favoriser et élargir l'accès aux marchés étrangers pour les produits, les connaissances, les technologies et les services associés aux ressources naturelles du Canada.	<ul style="list-style-type: none">• Valeur (en \$ et en pourcentage) des exportations de produits, de technologies et de services associés aux ressources naturelles.
2.3 Collectivités - Renforcer la capacité des collectivités autochtones, rurales et nordiques de générer une activité économique durable à partir des ressources naturelles.	<ul style="list-style-type: none">• Nombre de projets communs avec des collectivités rurales, autochtones et nordiques, et montant des fonds complémentaires recueillis dans le cadre de ces projets.• Nombre et salaires des Autochtones et des résidents du Nord employés dans le secteur des ressources.• Prestation de services logistiques coordonnés en partenariat avec d'autres organismes.

Mesures concrètes par domaine d'activité pour le but stratégique 2

Domaine d'activité : Sciences et technologie

1998-1999 :

- De concert avec Forintek Canada Corp., élaborer des normes et des codes nationaux et internationaux en matière de produits du bois, afin de faciliter l'accès des produits canadiens aux marchés (RNCan - 3,1 millions \$ en 1998-1999).
- En partenariat avec Forintek et les provinces, inaugurer un programme de transfert des recherches et de la technologie aux fabricants de produits secondaires du bois, afin de rehausser leur capacité de production à valeur ajoutée (RNCan - 1,0 million \$).
- Démontrer l'utilisation de données hyperspectrales pour localiser des zones riches en minéraux (semblables à Voisey's Bay) dans l'Arctique canadien, en partenariat avec 10 entreprises minières (RNCan - 100 000 \$).
- Développer des technologies permettant d'augmenter la récupération des métaux précieux dans les usines de concentration de métaux communs (RNCan - 50 000 \$ recouverts).
- Améliorer la productivité et la sécurité dans les mines, en mettant au point de nouveaux prototypes, par exemple un racleur automatisé, un engin porteur semi-automatisé pour foreuses portables, un marteau perforateur hydraulique monté sur béquille adapté et testé, un moniteur robotisé pour détecter et enlever les déblais dans les veines étroites, et un casque de mineur pour la réduction du bruit et la reconnaissance de la voix (coût total de 1,47 million \$: 691 000 \$ recouverts à RNCan; RNCan - 220 000 \$ de contributions; et partenaires - contributions de 563 000 \$).
- Faire la démonstration à la mine-laboratoire de RNCan, à Val-d'Or, d'un système expert pour améliorer la ventilation des mines, et optimiser ce système dans une mine en exploitation (coût total de 1,26 million \$: RNCan - 80 000 \$ de contributions + 380 000 \$ recouverts; partenaires - contributions de 800 000 \$).
- Établir des ententes de collaboration avec des partenaires, en vue de développer à l'échelle commerciale une technique servant à la reproduction massive de semis d'une qualité supérieure, au moyen de cultures en laboratoire d'organismes unicellulaires (embryogenèse somatique) (RNCan - 58 400 \$).
- Élaborer des modèles permettant de prévoir l'impact des politiques forestières (y compris les variations de l'utilisation des terres) et de l'évolution des marchés internationaux sur les collectivités qui dépendent de la forêt (RNCan - 71 000 \$).
- À l'appui de l'initiative stratégique concernant les métaux communs, publier des ouvrages exhaustifs sur la modélisation et la métallogénèse de trois types particuliers de gisements de métaux communs, afin de mieux appuyer et orienter la recherche de ces métaux (cuivre, zinc et plomb). Ces publications aideront en outre à établir de meilleures bases quantitatives pour évaluer les ressources potentielles de l'un des principaux produits marchands du Canada (RNCan - 1,5 million \$).

Mesures concrètes par domaine d'activité pour le but stratégique 2

Domaine d'activité : Sciences et technologie

1999-2000 :

- Mettre au point une technique de pose de revêtements intermétalliques sur des composantes métalliques, qui permettra d'en prolonger la durée (RNCan - 102 000 \$).
- Mettre au point des techniques et une méthodologie intégrée fondée sur les risques, afin d'assurer l'intégrité des appareils sous pression et des canalisations en service (RNCan - 640 000 \$).
- Achever le programme quinquennal Science et technologie de l'exploration II (EXTECH II), afin de contrer la baisse des réserves de métaux communs dans la région minière de Bathurst, au Nouveau-Brunswick, en mettant au point des méthodes d'exploration novatrices, intégrées et multidisciplinaires. Plusieurs produits importants verront le jour en 1999, notamment un atlas géophysique de tous les gîtes minéraux majeurs, des bases de données géoscientifiques de type SIG, un volume spécial de la série *Géologie économique* exposant les résultats scientifiques obtenus (le coût total de 3,6 millions \$ sur 5 ans : RNCan - 2,6 millions \$; Agence de promotion économique du Canada atlantique - 1,0 million \$).

Au cours de la période de planification :

- Développer une technique non explosive de fragmentation de la roche (abattage par impulsions électriques) afin d'améliorer l'efficacité et la sûreté des travaux d'exploitation minière, par exemple en éliminant la période d'attente entre deux tirs consécutifs pour laisser se dissiper les gaz nocifs associés aux explosifs traditionnels (coût total de 3,3 millions \$: RNCan - 500 000 \$ recouvrés; partenaires - contributions de 2,75 millions \$).
- Mettre au point de nouvelles techniques pour améliorer la fiabilité structurale des pipelines, par exemple un transducteur électromagnétique-acoustique (EMAT) pour la détection et la détermination de la longueur des fissures, et des techniques d'évaluation technique critique (ECA) pour déterminer la dimension critique et la force motrice des fissures (RNCan - 2,2 millions \$).
- Fabriquer des prototypes pour un large éventail de secteurs de l'industrie - optique, électronique, communications, environnement, médecine, aérospatiale, automobile, produits de consommation, etc. - en mettant l'accent sur les matériaux composites à matrice métallique, les composés intermétalliques, les céramiques nouvelles et le moulage par injection de poudres métalliques (RNCan - 500 000 \$).

Mesures concrètes par domaine d'activité pour le but stratégique 2

Domaine d'activité : Sciences et technologie

Au cours de la période de planification suite :

- Définir les composantes génétiques des espèces d'arbres ayant une grande valeur commerciale, afin de favoriser l'utilisation de la biotechnologie dans les programmes d'amélioration des arbres et de soumettre à des essais sur le terrain des peupliers, des mélèzes et des épinettes contenant des gènes résistants aux ravageurs (RNCan - 195 200 \$ par année).
- En collaboration avec l'industrie, des gouvernements provinciaux et des partenaires universitaires (consortiums et ententes bilatérales), développer des technologies permettant de réduire la consommation d'énergie dans la production et la valorisation des sables pétrolifères et des pétroles lourds (RNCan - 7,4 millions \$).
- Mettre au point et déployer des systèmes énergétiques collectifs et des technologies connexes, afin d'améliorer l'efficacité énergétique et de favoriser une meilleure utilisation de la chaleur résiduelle (RNCan - 1,0 million \$).
- Formuler une nouvelle définition du terme * déchets + qui soit de nature à favoriser le recyclage des matériaux métallifères à faible risque et promouvoir son utilisation dans les politiques canadiennes et internationales.

Domaine d'activité : Infrastructure de connaissances

1998-1999 :

- Appliquer les modèles NAPAP (North American Pulp and Paper) et NASW (North American Solid Wood) en collaboration avec les services forestiers des États-Unis (RNCan - 60 000 \$ en 1998-1999).
- Compiler des données géoscientifiques relatives à des régions ciblées des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut, dans le cadre d'un programme coparrainé par le gouvernement fédéral, les T.N-O. et les Inuit, afin de stimuler la prospection minérale dans les régions nordiques et d'aider les collectivités locales à comprendre et à gérer leurs ressources naturelles. D'ici à 1998, les données seront compilées pour le nord de l'île de Baffin et la péninsule Melville (financement conjoint - 370 000 \$ sur 2 ans).
- Transférer aux clients du secteur forestier des systèmes d'aide à la décision qui intègrent des techniques de traitement optimal des forêts, d'ordonnancement des récoltes et de sylviculture, pour réduire les pertes de bois attribuables aux ravageurs, et déployer en Alberta et au Québec le système de planification et de protection (déjà en service au Nouveau-Brunswick) employé contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette.

Mesures concrètes par domaine d'activité pour le but stratégique 2

Domaine d'activité : Infrastructure de connaissances

1998-1999 suite :

- Produire les résultats préliminaires des études sur le terrain et en laboratoire associées à un programme international de recherche de plusieurs millions de dollars et d'une durée de deux ans dans le domaine des hydrates de gaz. Ces études fournissent de l'information essentielle concernant les facteurs géologiques qui contrôlent la formation et la distribution des hydrates de gaz, et contribuent ainsi à déterminer les perspectives d'exploitation de ces gisements à des fins énergétiques et les impacts sur les changements climatiques.
- Effectuer des levés aux fins du règlement des revendications globales des Autochtones, des revendications particulières et des revendications fondées sur des droits issus de traités, pour la Fédération Tunngavik du Nunavut (3,0 millions \$), le Conseil des Premières nations du Yukon (3,9 millions \$) et le Conseil tribal du Sahtu (2,1 millions \$) (RNCan - 9,0 millions \$ recouverts annuellement).
- Dans le cadre du CARTNAT, publier des rapports et des cartes concernant les projets du bassin de la Madeleine, de Nechako et d'Oak Ridges, et y aborder les questions nationales suivantes : potentiel en ressources des bassins de la région de l'Atlantique au Canada; possibilités de gîtes de métaux précieux dans le centre de la Colombie-Britannique; utilisation des ressources en eau souterraine, évacuation des déchets et gestion des ressources en milieu urbain.
- Compiler les données géoscientifiques de sources fédérales et territoriales concernant le Yukon et publier une carte géologique du Yukon à 1/500 000 faisant la synthèse des plus récentes connaissances acquises au sujet de la géologie et de l'évolution tectonique de cette région. Ces produits aideront à circonscrire les cibles pour la prospection minérale au Yukon, où les dépenses d'exploration ont plus que triplé depuis 1994 (RNCan - 250 000 \$).

1999-2000 :

- Publier les compilations finales de données scientifiques issues du projet de la marge du Bouclier. Ce projet, qui s'inscrit dans le cadre du programme CARTNAT, a été réalisé dans le nord du Manitoba et de la Saskatchewan, à l'appui des travaux d'exploration qui se font dans cette région (un numéro spécial du *Canadian Journal of Earth Sciences* sera consacré aux résultats scientifiques de ce projet) (RNCan - 1,2 million \$).

Mesures concrètes par domaine d'activité pour le but stratégique 2

Domaine d'activité : Infrastructure de connaissances

1999-2000 suite :

- En consultation avec les gouvernements territoriaux, les administrations locales et des partenaires de l'industrie, établir l'intérêt de certaines cibles de méthane de houillère, première étape de la recherche de sources locales de gaz naturel pouvant éventuellement servir à remplacer les carburants plus coûteux actuellement utilisés dans les collectivités du Nord (RNCan - 500 000 \$; industrie - 1,0 million \$).
- Mettre au point une méthodologie pour intégrer les valeurs attachées aux forêts (en plus de la production du bois; par ex. faune, valeur récréotouristique, aires d'agrément) dans les décisions des collectivités locales en matière de gestion des ressources forestières, élaborer des indicateurs socio-économiques locaux de la gestion durable des forêts en collaboration avec le programme des forêts modèles et le Réseau de centres d'excellence en gestion durable des forêts (élaboration de la méthodologie - 155 000 \$ au cours de la période de planification).

Au cours de la période de planification :

- Dans le cadre du CARTNAT, finaliser des études ayant pour but d'évaluer les ressources potentielles en minéraux et en hydrocarbures dans l'ouest de la province du Supérieur, l'ouest de la province de Churchill, Winnipeg et les environs et l'avant-pays central; produire des rapports et des cartes concernant ces régions.
- Soutenir au moindre coût les programmes de recherche que poursuivent les gouvernements et les universités dans l'Arctique en rapport avec le développement durable, l'environnement et les connaissances traditionnelles.
- Dans l'esprit de la réponse stratégique du gouvernement au rapport de la Commission royale sur les peuples autochtones, augmenter l'autonomie des peuples autochtones dans le domaine de la gestion des terres, des activités de formation et de création d'emplois.

Domaine d'activité : Élaboration de politiques et règlements fédéraux

1998-1999 :

- Produire un document exposant les perspectives d'avenir de la contribution de l'énergie nucléaire au Canada et comportant notamment des comparaisons de coûts, des prévisions de l'offre et une description des avantages sur le plan environnemental.

Mesures concrètes par domaine d'activité pour le but stratégique 2

Domaine d'activité : Élaboration de politiques et règlements fédéraux

1998-1999 suite :

- Établir un rapport d'évaluation provisoire sur le Programme forestier des Premières nations du Canada, afin de déterminer si l'on est en bonne voie d'atteindre les objectifs du programme : améliorer les conditions économiques des collectivités autochtones; augmenter la capacité des Premières nations d'exploiter des entreprises forestières viables; et favoriser la création d'emplois et l'ouverture de débouchés commerciaux (dépenses totales pour le programme en 1998-1999 : RNCan - 1,75 million \$; MAINC - 3,25 millions \$; Premières nations et autres partenaires - 2,5 millions \$).
- Élaborer une stratégie pour accroître les possibilités de participation des Autochtones dans l'industrie minière et les services miniers auxiliaires (construction, transport, etc.). En outre, augmenter l'utilisation des connaissances traditionnelles dans les décisions prises en matière d'environnement et d'aménagement du territoire, et renforcer les partenariats avec les provinces et territoires, les collectivités autochtones, le MAINC, l'industrie et d'autres parties intéressées.

Au cours de la période de planification :

- En collaboration avec l'industrie et tous les ordres de gouvernement, élaborer une stratégie nationale pour accroître la valeur ajoutée des produits forestiers du Canada d'ici à 1999 (RNCan - 320 000 \$ en 1998-1999).
- Appliquer les principes du développement durable à la mise en valeur de l'énergie des régions pionnières et extracôtières du Canada, notamment : améliorer la santé et la sécurité en promulguant un règlement sur la sécurité et la santé dans les opérations extracôtières, maximiser les retombées canadiennes en soumettant à un examen les projets pétroliers et gaziers extracôtiers, et assurer l'intégrité des systèmes de survie et d'évacuation utilisés dans le cadre de la recherche et de la mise en valeur des hydrocarbures dans les régions pionnières.
- Achever les certifications relatives aux ressources minérales soumises par l'industrie minière afin d'obtenir un traitement fiscal favorable pour l'impôt minier exigé par le gouvernement fédéral en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* et la *Loi sur la taxe d'accise*.
- D'ici l'an 2000, régler les cas en instance du Programme de stimulation de l'exploration minière au Canada (PSEMC) et du Programme d'encouragement du secteur pétrolier (PESP) de manière rentable et efficace.

Mesures concrètes par domaine d'activité pour le but stratégique 2

Domaine d'activité : Promotion des intérêts internationaux du Canada

1998-1999 :

- Par des négociations internationales vigoureuses, chercher à faire adopter : i) un protocole acceptable sur les métaux lourds sous le régime de la Convention des Nations Unies sur la pollution atmosphérique transfrontalière à longue distance; ii) des protocoles acceptables d'adhésion à l'Organisation mondiale du commerce, qui tiennent compte des intérêts de l'industrie canadienne et d'autres facteurs non tarifaires; et iii) un code international d'exploitation minière des fonds marins sous le régime de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer.
- De concert avec le MAECI, prendre des mesures pour négocier une réduction des tarifs douaniers et éliminer les barrières non tarifaires injustifiables dans le commerce des engrais, dans le cadre du programme de l'APEC pour la libéralisation volontaire accélérée des secteurs commerciaux.
- Le ministre des Ressources naturelles, en collaboration avec le MAECI, dirigera une mission commerciale *Équipe Canada* pour préserver et améliorer la position du Canada, comme partenaire commercial et comme lieu d'investissement, dans le secteur des ressources naturelles, en mettant l'accent sur les petites et moyennes entreprises.
- Participer à la réunion des ministres de l'énergie de l'APEC à Okinawa, à la réunion des ministres de l'énergie du G7, et à la réunion des ministres de l'énergie de l'hémisphère occidental (Hemispheric Energy Initiative), afin de faciliter l'expansion des marchés pour les industries canadiennes des ressources.
- Fournir des données scientifiques de première importance et de l'information socio-économique sur les produits forestiers, à l'appui des démarches entreprises par le Canada pour régler des questions commerciales liées aux produits forestiers, notamment la mise en oeuvre de l'Accord canado-américain sur le bois d'oeuvre et le problème commercial posé par le nématode du pin (RNCan - 820 000 \$ en 1998-1999).
- Jouer un rôle de premier plan, au nom du gouvernement fédéral, dans le développement des marchés mondiaux des produits et services géoscientifiques, en participant à une trentaine de missions commerciales (missions étrangères au Canada et missions canadiennes à l'étranger) auxquelles participent des représentants du gouvernement fédéral, des provinces et du secteur privé, et qui auront des retombées sur la création d'emplois et le développement de l'industrie.

Mesures concrètes par domaine d'activité pour le but stratégique 2

Domaine d'activité : Promotion des intérêts internationaux du Canada

1999-2000 :

- Finaliser et approuver un protocole reconnu internationalement pour la classification des risques que présentent les métaux en milieu aqueux (RNCan - 100 000 \$ recouverts; RNCan - 30 000 \$ de contributions non financières).

Au cours de la période de planification :

- Développer l'expertise en gestion de l'environnement dans des organisations de R-D sud-américaines, à la faveur de projets parrainés par l'ACDI : le projet Canada-Brésil, le projet Canada-Argentine et le projet Canada-Guyane (coût total de 6,65 millions \$: RNCan - 1,5 million \$, 1,5 million \$ recouverts; ACDI - 3,65 millions \$).
- Augmenter le nombre de partenariats bilatéraux et internationaux pour l'étude des feux de forêt, transférer aux partenaires internationaux les techniques d'information de RNCan servant à la prévision et à la gestion des feux de forêt, et établir un plan d'action international commun pour lutter contre les feux de végétation.
- Stimuler la création d'emplois dans l'industrie des sciences de la Terre, par la mise en oeuvre d'une stratégie de commerce international qui permettra d'étendre au maximum les marchés mondiaux.
- Commercialiser et vendre sur les marchés internationaux les ressources dont le Canada dispose dans les domaines de la géomatique et des sciences de la Terre, comme la technologie de l'infrastructure de données à référence spatiale, et participer à des partenariats et coentreprises pour augmenter les exportations canadiennes.
- De concert avec d'autres ministères et organismes, améliorer les perspectives d'Énergie atomique du Canada Limitée (EACL) sur les marchés internationaux et (ou) chercher à obtenir des contrats dans un certain nombre de pays, en particulier la Turquie et la Corée.

But stratégique 3

Limiter le plus possible les effets environnementaux de l'exploitation et de l'utilisation des ressources.

Description

L'environnement se transforme constamment, en partie à cause de processus naturels, en partie sous l'action des êtres humains. Nous savons qu'il peut s'adapter aux sollicitations humaines et naturelles, dans la mesure où celles-ci n'outrepassent pas les limites de la capacité d'adaptation et de renouvellement des écosystèmes. C'est à nous, par conséquent, de mettre en valeur les ressources naturelles d'une façon qui respecte et préserve l'intégrité des écosystèmes naturels.

Objectifs	Indicateurs de rendement préliminaires
3.1 Changements climatiques - Aider à limiter les changements climatiques et à s'y adapter.	<ul style="list-style-type: none">• Émissions de gaz à effet de serre par rapport au PIB et par rapport aux engagements internationaux et aux autres pays.• Tendances de l'utilisation des énergies renouvelables et des énergies de remplacement.• Tendances de l'efficacité énergétique, par utilisation finale.• Émissions de gaz à effet de serre générées par les activités du gouvernement fédéral.• Impact de la S-T de RNCan sur les gaz à effet de serre.
3.2 Atténuation des effets environnementaux - Promouvoir des technologies et des pratiques de gestion qui réduisent les effets sur l'environnement, préservent la biodiversité et augmentent l'efficacité de l'exploitation et de l'utilisation des ressources.	<ul style="list-style-type: none">• Impact de la S-T de RNCan sur l'environnement (à part les gaz à effet de serre).• Tendances du recyclage des ressources naturelles.
3.3 Sécurité et bien-être - Protéger les Canadiens contre les désastres naturels et les risques associés à l'exploitation et à l'utilisation des ressources.	<ul style="list-style-type: none">• Impact de l'information et des conseils fournis par RNCan au sujet de la gestion des désastres naturels.• Nettoyage de sites contaminés par des déchets faiblement radioactifs.

Mesures concrètes par domaine d'activité pour le but stratégique 3

Domaine d'activité : Sciences et technologie

1998-1999 :

- Établir un processus multipartite pour définir les options technologiques prometteuses et évaluer leur contribution potentielle à la réduction des émissions.
- Élaborer un modèle climatique régional pour déterminer les effets du réchauffement climatique sur l'activité des feux de forêt dans le centre-ouest du Canada. En partenariat avec des collaborateurs étrangers, les effets des feux de forêt sur la densité atmosphérique et le bilan du carbone à l'échelle planétaire seront évalués (RNCAN - 37 000 \$).
- Dans le cadre de la Phase II des activités du consortium sur les sulfosels, mettre au point des technologies et des stratégies pour mieux comprendre, mesurer et limiter les sulfosels qui, libérés dans l'environnement, risquent de provoquer une acidification des cours d'eau (RNCAN - 25 000 \$ de contributions non financières par année; membres du consortium - 150 000 \$ par année, dont RNCAN recouvre environ la moitié).
- Élaborer des protocoles et produire un rapport intégré sur les techniques biologiques de contrôle et d'essai de toxicité de l'eau et des sédiments, afin de déterminer les effets des effluents miniers sur les systèmes aquatiques du Canada (RNCAN - 75 000 \$).
- Dans le cadre du Programme des métaux dans l'environnement, publier un rapport définissant l'étendue spatiale de l'* empreinte + d'une grande fonderie de cuivre aux fins de la liste des substances d'intérêt prioritaire 2 établie en vertu de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement*.
- Développer et transférer au secteur des forêts de nouvelles techniques de coupe partielle qui limitent les impacts sur la fertilité des sols, la biodiversité et les systèmes aquatiques dans les forêts montagnardes et boréales. Soumettre à des évaluations multidisciplinaires majeures des systèmes de gestion forestière qui réduisent les risques de maladies et de pullulation des ravageurs (RNCAN - 650 000 \$).
- Concevoir des modèles de renouvellement (succession) des forêts basés sur les écozones, qui permettent de prévoir les effets de diverses actions anthropiques et naturelles (par ex. feux de forêt, récoltes) sur la végétation et les paysages forestiers. Produire des bases de données initiales sur les sites expérimentaux du programme ECOLEAP (étude des relations entre l'écophysologie et la productivité des forêts), afin d'enrichir les connaissances sur les processus des écosystèmes forestiers (RNCAN - 998 000 \$).

Mesures concrètes par domaine d'activité pour le but stratégique 3

Domaine d'activité : Sciences et technologie

1998-1999 suite :

- Mettre en oeuvre la nouvelle réserve stratégique du PRDE, à l'échelle du programme et à l'échelle des activités, pour financer de nouveaux projets de R-D qui cadrent avec les priorités du Cadre des priorités énergétiques et avec la stratégie du PRDE.

1999-2000 :

- Mettre sur pied un nouveau programme en vue d'étudier des technologies prometteuses qui permettraient de se débarrasser des grands volumes de boues résiduelles provenant des usines de traitement à la chaux. Le traitement à la chaux est actuellement la principale méthode utilisée pour traiter les effluents en provenance des déchets miniers acidogènes; on lui impute une grande partie des coûts associés au drainage minier acide (membres du consortium - 500 000 \$).

Au cours de la période de planification :

- Intégrer d'autres composantes sur les effets climatiques dans le modèle national de bilan du carbone des forêts canadiennes, afin d'estimer avec plus de précision, la contribution et le rôle des forêts dans le bilan mondial du carbone (RNCan - 83 000 \$ pour 1998-1999). De plus, la capacité des forêts du Canada de tirer le bioxyde de carbone de l'atmosphère sera évaluée (RNCan - 350 000 \$).
- Développer de nouvelles technologies et de nouveaux processus en matière d'efficacité énergétique pour réduire les émissions de gaz à effet de serre attribuables à la production et à l'utilisation de l'énergie (RNCan - 8,4 millions \$).
- Développer des technologies de concert avec d'autres ministères, d'autres gouvernements et le secteur privé, en vue de doter le Canada d'un réseau de transport plus écologique (RNCan - 4,0 millions \$).
- En collaboration avec l'industrie, développer des technologies permettant d'utiliser les énergies renouvelables de façon rentable : bioénergie, chauffage solaire actif, et systèmes puisant l'énergie dans le sol (RNCan - 8,4 millions \$).
- Développer et transférer des technologies en partenariat avec d'autres ministères, des organismes et l'industrie du bâtiment, afin d'améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments (RNCan - 5,5 millions \$).

Mesures concrètes par domaine d'activité pour le but stratégique 3

Domaine d'activité : Sciences et technologie

Au cours de la période de planification suite :

- Développer des techniques d'amélioration de l'efficacité énergétique dans l'industrie, afin de limiter la demande d'énergie et de réduire les émissions de gaz à effet de serre et de particules dans l'environnement (RNCan - 4,6 millions \$).
- Élaborer des stratégies de conservation de la biodiversité et des plans de rétablissement écologique pour les espèces rares ou menacées de végétation forestière et établir des lignes directrices pour la conservation génétique dans les forêts naturelles et gérées (1998-1999). Élaborer des bases de données sur l'ampleur de la biodiversité forestière dans les régions protégées en collaboration avec des organismes provinciaux et d'autres organismes fédéraux (RNCan - 103 000 \$ par année).
- Augmenter le Réseau de sites pour la recherche sur les écosystèmes forestiers. Ces sites expérimentaux servent à effectuer des recherches multipartites et multidisciplinaires sur les écosystèmes forestiers et les pratiques forestières, en collaboration avec des organismes de recherche provinciaux, d'autres organismes et des universités.
- En partenariat avec l'industrie, développer des technologies permettant de réduire considérablement la masse des automobiles, comme des techniques de formage utilisées dans la fabrication des tôles d'aluminium; mettre au point le prototype d'une pile rechargeable de poids léger destinée à des véhicules électriques ou hybrides, afin de produire des automobiles qui consomment moins d'énergie (RNCan - 660 000 \$).
- Effectuer des études d'efficacité et des tests sur le terrain en vue de l'enregistrement et de l'utilisation commerciale de plusieurs produits naturels destinés à remplacer les pesticides chimiques dans les programmes de protection forestière, notamment un virus spécifique de la tordeuse des bourgeons de l'épinette; des agents de compétition microbiologique pour lutter contre les maladies des arbres forestiers, comme la rouille vésiculeuse du pin blanc; des pathogènes naturels pour limiter la végétation concurrente dans les forêts en régénération; et des composés botaniques pour lutter contre les insectes ravageurs des forêts (RNCan - 697 000 \$ par année).
- Mettre en oeuvre d'ici à 1998, en partenariat avec l'Association minière du Canada, un nouveau programme pour succéder au PNEDEM, qui permettra de transférer à l'industrie des technologies développées pour limiter le drainage minier acide.

Mesures concrètes par domaine d'activité pour le but stratégique 3

Domaine d'activité : Sciences et technologie

Au cours de la période de planification suite :

- Dans le cadre d'un consortium de recherche (parrainé par CP, CN et BC Rail), produire des études et des rapports sur les risques de glissement de terrain le long des principaux couloirs de transport de la Cordillère, en Colombie-Britannique. On étudie les mécanismes de rupture de l'assise des voies ferrées, afin d'atténuer le risque d'interruptions majeures dans les réseaux ferroviaires nationaux.
- Produire, d'ici à l'an 2000, un rapport majeur sur les solutions possibles pour limiter les effets nocifs des émissions atmosphériques des fonderies de cuivre et de zinc, identifiées dans le cadre du processus de la Liste des substances d'intérêt prioritaire 2, en collaboration avec EC et d'autres organismes fédéraux concernés.
- Sous le régime du PRDE, financer de nouvelles initiatives visant à évaluer la formation et le dépôt des émissions de particules et leurs effets sur la santé, à évaluer les effets du changement climatique sur le secteur de l'énergie, et à améliorer le coût et le rendement des technologies exploitant les énergies renouvelables, comme l'efficacité des turbines utilisées en hydroélectricité de faible puissance.
- Sous le régime du PRDE, lancer de nouvelles initiatives dans les domaines de l'intégration des processus, de la gestion de la chaleur, des capteurs et des techniques de régulation; dans le domaine des hydrocarbures, entreprendre de nouvelles activités visant à mettre au point des technologies environnementales à l'intention des petites et moyennes entreprises canadiennes qui exploitent des champs de pétrole et de gaz classiques et qui manquent de ressources internes en R-D.

Domaine d'activité : Infrastructure de connaissances

1998-1999 :

- Transférer, en vue de les utiliser dans l'ouest du Canada et au Québec, des systèmes d'aide à la décision applicables à la gestion des feux de forêt à l'échelle provinciale, dans lesquels on a intégré des données prévisionnelles et comportementales, afin de rendre plus efficaces les interventions et la répartition des ressources au sein des organismes canadiens de lutte contre les feux de forêt (RNCan - 81 000 \$ par année).
- Produire un atlas géologique des désastres naturels, comme les tremblements de terre et les glissements de terrain, au Canada.

Mesures concrètes par domaine d'activité pour le but stratégique 3

Domaine d'activité : Infrastructure de connaissances

1998-1999 suite :

- En collaboration avec la NASA, cartographier les mouvements des glaces et les variations côtières dans l'Antarctique au moyen de données RADARSAT, afin de mieux comprendre l'impact des changements climatiques à l'échelle planétaire et d'appliquer l'expérience acquise à l'étude des variations du comportement du pergélisol et des glaciers au Canada (RNCan - 80 000 \$).
- Faire la démonstration d'un système opérationnel d'information sur les océans, qui utilise une station réceptrice RADARSAT portable pour observer les glaces, les rejets de pétrole en mer et les mouvements de la marine marchande, de façon à améliorer considérablement les mesures d'intervention en cas de désastre et à réduire les coûts des opérations de sauvetage et de la gestion des pêches (RNCan - 100 000 \$).

1999-2000 :

- Augmenter les connaissances scientifiques sur les changements climatiques et leurs effets, en fournissant des données et de l'expertise géoscientifiques à ce sujet, en complétant l'étude du Triangle Palliser dans les Prairies méridionales et en produisant de l'information en vue de la prochaine phase de l'étude réalisée par le Canada (dans le cadre de la Convention sur la biodiversité) pour évaluer les impacts et l'adaptation.

Au cours de la période de planification :

- Élaborer des modèles prévisionnels qui rendent compte du comportement de la végétation et des écosystèmes forestiers dans différents scénarios climatiques. Ces modèles aideront à trouver des mesures d'atténuation et d'adaptation possibles, comme l'utilisation d'espèces xérophiles et l'application de méthodes de gestion forestière à grande échelle (RNCan - 159 000 \$).
- Constituer au Ministère une base de connaissances sur les changements climatiques. Comme l'une des applications de cette base de connaissances, élaborer une stratégie d'adaptation à long terme aux effets des changements climatiques.

Domaine d'activité : Élaboration de politiques et règlements fédéraux

1998-1999 :

- Implanter le programme Énerguide pour les véhicules, qui aidera le consommateur à trouver le produit qui consomme le moins de carburant dans la catégorie de véhicules qui l'intéresse.

Mesures concrètes par domaine d'activité pour le but stratégique 3

Domaine d'activité : Élaboration de politiques et règlements fédéraux

1998-1999 suite :

- Créer un Office de l'efficacité énergétique, qui administrera tous les programmes de RNCan en matière d'efficacité énergétique, diffusera de l'information et des connaissances sur l'efficacité énergétique et permettra à RNCan de jouer un rôle encore plus important au pays et sur la scène internationale dans le domaine de l'efficacité énergétique.
- Implanter un programme Énerguide pour les habitations, qui fournira aux propriétaires les renseignements factuels dont ils ont besoin pour prendre des décisions éclairées en matière d'efficacité énergétique (RNCan - 3,0 millions \$).
- Implanter un programme * Innovateurs énergétiques plus +, qui élargira le Programme des Innovateurs énergétiques de manière à permettre à un plus grand nombre d'organisations de prendre des mesures pour réduire leurs factures d'énergie et leurs émissions de gaz à effet de serre (RNCan - 3,0 millions \$).
- Implanter un programme de promotion de l'efficacité énergétique dans les bâtiments commerciaux, qui accordera une aide financière pour la construction de bâtiments commerciaux à grande efficacité énergétique (RNCan - 10,0 millions \$).
- Créer des mécanismes financiers et institutionnels pour l'évacuation du combustible nucléaire usé au Canada, en se basant sur les recommandations du rapport d'évaluation environnementale qui doit être déposé en 1998.
- Fixer des niveaux d'efficacité énergétique pour 14 nouveaux produits en vertu du *Règlement sur l'efficacité énergétique* : appareils de chauffage à mazout, chaudières à gaz et à mazout, climatiseurs et thermopompes centraux triphasés, climatiseurs et thermopompes individuels monobloc, climatiseurs, thermopompes et groupes compresseurs-condenseurs de grande capacité, machines à glaçons automatiques, sècheuses compactes, déshumidificateurs et transformateurs.
- En collaboration avec des intervenants clés, lancer un programme volontaire de recyclage des piles rechargeables au nickel-cadmium au Canada.
- Augmenter les efforts en vue d'améliorer l'information sur le rendement des initiatives de RNCan en matière d'efficacité énergétique, évaluer dans quelle mesure ces initiatives contribuent à atteindre les objectifs du Canada en matière de limitation des émissions de gaz à effet de serre et intégrer cette information dans divers rapports au Parlement.

Mesures concrètes par domaine d'activité pour le but stratégique 3

Domaine d'activité : Élaboration de politiques et règlements fédéraux

1998-1999 suite :

- Poursuivre l'établissement d'un centre international de gestion du plomb financé par l'industrie, afin de réduire les risques de l'exposition au plomb pour la santé humaine.
- Aider l'industrie à se fixer des objectifs de rendement en matière d'efficacité énergétique, en fournissant aux clients industriels des rapports d'évaluation comparative et de l'information sur les meilleures pratiques, et en situant leur efficacité énergétique par rapport aux moyennes nationale et internationale.

1999-2000 :

- Fixer des niveaux d'efficacité énergétique pour 6 nouveaux produits en vertu du *Règlement sur l'efficacité énergétique* : lampes-rélecteurs à incandescence à ampoules tubulaires et renflées, panneaux de sortie, foyers à gaz, fenêtres et sècheuses commerciales; et augmenter les niveaux d'efficacité énergétique de 4 autres produits : réfrigérateurs, chauffe-eau électriques, appareils de chauffage à gaz et ballasts pour lampe fluorescente. En outre, inclure dans le *Règlement* l'obligation d'apposer l'étiquette Énergide sur les fenêtres.
- En collaboration avec la Commission de contrôle de l'énergie atomique, moderniser les règlements régissant la santé, la sécurité et la protection de l'environnement dans l'industrie nucléaire.

2000-2001 :

- Fixer des niveaux d'efficacité énergétique pour 11 nouveaux produits en vertu du *Règlement sur l'efficacité énergétique* : distributeurs automatiques, présentoirs frigorifiques, réfrigérateurs de restauration, refroidisseurs d'eau, chauffe-eau à gaz, à mazout et électriques de puissance commerciale, chaudières à gaz et à mazout commerciales, systèmes de chauffage combiné des locaux et de l'eau, et petites pompes.

Au cours de la période de planification :

- En collaboration avec le ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, élaborer des protocoles et recueillir des données scientifiques pour contribuer à l'évaluation des risques et à la prise des décisions réglementaires concernant le génie génétique des arbres et des biopesticides (RNCan - 82 500 \$ par année).

Mesures concrètes par domaine d'activité pour le but stratégique 3

Domaine d'activité : Élaboration de politiques et règlements fédéraux

Au cours de la période de planification suite :

- De concert avec le Bureau de gestion des déchets radioactifs de faible activité, nettoyer et restaurer les sites contaminés par des déchets historiques (accumulés avant réglementation) au Canada, comme Port Hope, Fort McMurray et Surrey, C.-B.
- Une stratégie nationale de mise en oeuvre ayant trait aux changements climatiques sera élaborée par le gouvernement fédéral en consultation et en partenariat avec les provinces, les territoires et divers intervenants. Cette stratégie visera à sensibiliser et conscientiser le public, et à accélérer la réalisation de progrès dans la lutte contre les changements climatiques (RNCan 40,0 millions \$ par année; EC 10,0 millions \$ par année).

Domaine d'activité : Promotion des intérêts internationaux du Canada

1998-1999 :

- Dans le contexte de l'APEC, diriger la création d'un processus d'harmonisation des méthodes d'essai pour les normes d'efficacité énergétique, dans toute la région de l'Asie-Pacifique.
- Aider le Canada à respecter ses engagements dans le cadre du traité d'interdiction complète des essais nucléaires, augmenter l'observation sismique pour détecter et reconnaître les explosions nucléaires souterraines à des stations désignées du Réseau national de sismographes du Canada. Une des premières stations de détection d'infrasons du monde sera installée à Lac DuBonnet, au Manitoba (RNCan - 1,4 million \$ par année).

But stratégique 4

Exercer efficacement les fonctions du gouvernement fédéral dans le domaine des levés et de la cartographie et dans celui des explosifs.

Description

La protection de l'environnement, la défense nationale, l'exercice de la souveraineté, le développement économique, toutes ces activités réclament de notre part une connaissance de plus en plus précise de notre territoire et de ses ressources. RNCan fournit de nombreux produits et services qui appuient les institutions de la fonction gouvernementale, de façon que les Canadiens aient un bon gouvernement avec de solides structures économiques et sociales. À cette fin, il administre des lois, des règlements, des codes et des normes qui limitent les risques que comportent les désastres naturels et la mise en valeur des ressources pour la santé et la sécurité. Produits et services de RNCan : recherche scientifique, règlements et formation qui favorisent la production et l'utilisation sécuritaires des explosifs et des pièces pyrotechniques; cartes aéronautiques pour la sécurité aérienne; gestion d'un système de référence géodésique pour les levés et la cartographie; levés officiels qui contribuent à la gestion efficace des terres; photographies aériennes et cartes topographiques pour la recherche et le sauvetage ainsi que la planification des mesures d'urgence; cartes géographiques et géologiques du Canada et de ses ressources naturelles; bases de données nationales sur les ressources et leur utilisation; données d'observation de la Terre produites par les satellites de télédétection, pour diverses applications (par ex. la lutte contre les inondations au Manitoba); soutien logistique de la recherche scientifique dans l'Arctique; information géoscientifique sur les désastres naturels, comme les tremblements de terre, et sur des questions environnementales, comme le problème des métaux dans l'environnement.

RNCan exerce la majeure partie de ses fonctions en partenariat avec d'autres ministères fédéraux, les provinces, les territoires et d'autres intervenants. Il joue un rôle de premier plan dans l'acquisition, la gestion et la diffusion d'information et de connaissances qui sont puissamment utiles au secteur des ressources et à d'autres industries fondées sur le savoir.

Objectifs	Indicateurs de rendement préliminaires
4.1 Gérer un système national de levés pour le géopositionnement, la cartographie et l'entretien des frontières.	<ul style="list-style-type: none">• Clients satisfaits des produits et services pertinents (cartes aéronautiques, levés).• Succès des projets réalisés en partenariat.
4.2 Promouvoir l'utilisation sécuritaire des explosifs et des pièces pyrotechniques.	<ul style="list-style-type: none">• Fréquence des accidents et des incidents survenus dans les industries des explosifs et des pièces pyrotechniques au Canada.

Mesures concrètes par domaine d'activité pour le but stratégique 4

Domaine d'activité : Élaboration de politiques et règlements fédéraux

1998-1999 :

- Adopter et mettre en application un nouveau règlement sur les explosifs rédigé dans une langue plus simple.
- Évaluer et améliorer la réglementation des explosifs au moyen du processus d'amendement (RNCan - 50 000 \$).
- Améliorer les procédures de fabrication et de manutention des explosifs et des pièces pyrotechniques (RNCan - 60 000 \$).
- Publier des normes et des manuels (nouveaux et révisés) portant sur la sûreté des explosifs.

Domaine d'activité : Infrastructure de connaissances

1998-1999 :

- Augmenter la Base nationale de données topographiques (BNDT) pour la détection des changements et l'acquisition des données, en cherchant à établir de nouvelles ententes avec des organismes publics et privés.
- Construire et exploiter le Système canadien de référence spatiale (SCRS), qui sert d'étalon national pour le calcul des positions, en partenariat avec les gouvernements provinciaux et territoriaux et d'autres intervenants (RNCan - 3,7 millions \$).
- Implanter une base de données *Trend Watch +, système de collecte et d'analyse de données, pour aider RNCan et ses clients à prendre de meilleures décisions.

Au cours de la période de planification :

- Assurer et automatiser l'accès des parties intéressées aux Archives d'arpentage des terres du Canada (AATC), en mettant en service un système basé sur Internet qui exploite le principe de la numérisation des plans AATC (RNCan - 100 000 \$ par année).
- Réviser les cartes et publications aéronautiques et les livrer aux clients civils et militaires suivant un cycle universel de 56 jours, afin d'assurer la sécurité aérienne au Canada.

Domaine d'activité : Promotion des intérêts internationaux du Canada

Au cours de la période de planification :

- Aider à négocier des ententes internationales, en fournissant des conseils experts aux délégations canadiennes, pour resserrer les contrôles sur les explosifs et ainsi contribuer à la lutte contre le crime et le terrorisme.

But de gestion 5
Gérer le Ministère de manière efficiente et efficace.

Description

NRCan est déterminé à assurer la saine gestion et le développement durable des ressources naturelles du Canada. Pour y parvenir, nous devons faire de la souplesse la pierre angulaire de notre culture et de notre structure ministérielles. Nous vivons à une époque où les changements sont constants, ce qui pose des défis, tant du point de vue de la gestion que de l'organisation. Nous devons en être bien conscients et bien les gérer. La souplesse exige également une bonne gestion et une culture ministérielle axée sur les employés. Nous devons continuer d'améliorer notre gestion du personnel, notre reddition de comptes et notre rendement.

Voici comment RNCan se propose de relever les différents défis de gestion auxquels il est confronté :

Objectifs	Indicateurs de rendement préliminaires
5.1 Gérer les ressources de manière responsable.	<ul style="list-style-type: none"> • Employés satisfaits des pratiques de gestion de RNCan (sondage, rétroaction ascendante). • Ressources correspondant aux compétences fondamentales (au début, rapports sur la formation et le perfectionnement). • Économies réalisées grâce à la rationalisation des processus administratifs, à l'innovation dans la prestation de services, au commerce électronique, et aux achats en nombre et aux contrats de TI (en dollars et en temps).
5.2 Améliorer continuellement les produits, les services et les activités de RNCan*.	<ul style="list-style-type: none"> • Réponse aux recommandations des vérifications, des évaluations et des autres études portant sur la gestion et les activités de RNCan. • Note obtenue par RNCan à l'Exercice d'évaluation de la qualité, administré par l'Institut national de la qualité et le SCT. <p>* <i>Un indicateur de capacité des politiques sera établi.</i></p>
5.3 Renforcer les partenariats et assurer le transfert des connaissances.	<ul style="list-style-type: none"> • Total des contributions financières et non financières obtenues par RNCan dans le cadre de projets de S-T à frais partagés. • Adoption des connaissances, des technologies et des pratiques développées avec l'aide de RNCan.

Objectifs	Indicateurs de rendement préliminaires
5.4 Améliorer continuellement la gestion de la S-T.	<ul style="list-style-type: none"> • Progrès dans la mise en oeuvre du Cadre de gestion de la S-T de RNCan.
5.5 Consolider la culture scientifique à RNCan*.	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation du public à l'importance et à la pertinence de la S-T de RNCan. • Nombre de bénéficiaires et valeur des initiatives de formation scientifique de RNCan (subventions, bourses, étudiants co-op et stages). <p>* <i>Un indicateur de capacité scientifique sera établi.</i></p>

Mesures concrètes par domaine d'activité pour le but de gestion 5

Domaine d'activité : Sciences et technologie

1998-1999 :

- Pour donner suite au Forum national sur les sciences et la technologie forestières, qui a eu lieu en juin 1996, et en collaboration avec le CCMF, élaborer un plan d'action collectif en S-T pour parfaire les connaissances et réaliser les recherches nécessaires à la Stratégie nationale sur les forêts renouvelée.

Au cours de la période de planification :

- Augmenter les occasions qu'ont les étudiants de poursuivre des études supérieures en S-T forestières au Canada par les mesures suivantes : appuyer jusqu'à 45 étudiants de deuxième et troisième cycles grâce au programme de partenariat à frais partagés CRSNG/SCF/Industrie. Accorder un appui financier direct pour des études supérieures en foresterie grâce à un programme de suppléments du SCF et offrir à 200 étudiants la possibilité de faire un stage co-op dans l'un des cinq centres de recherches forestières (RNCan - environ 2,7 millions \$ par année).
- Dans le cadre du Programme de perfectionnement professionnel en géomatique (PPPG), en 1998-1999, dispenser de la formation à 10 diplômés universitaires dans le domaine de la géomatique (RNCan - 500 000 \$); et en établissant de nouveaux partenariats au cours des cinq prochaines années, augmenter le nombre de participants au programme de façon à ce qu'il y ait 16 candidats en l'an 2001. Le PPPG est un moyen unique pour former un bassin de jeunes experts en géomatique et ainsi leur permettre de trouver des emplois dans des domaines de la haute technologie au public comme au privé.

Domaine d'activité : Gestion et administration ministérielles

1998-1999 :

Mesures concrètes par domaine d'activité pour le but de gestion 5

- Mettre en oeuvre la deuxième étape du Système intégré d'achat et de paiement (SIAP) qui entraînera une amélioration du service, grâce à la réduction du temps de livraison et à la réduction de l'intervention humaine et de l'utilisation du papier (RNCan - 1,0 million \$).
- Établir un rapport sur l'état de la fonction de contrôleur à RNCan et élaborer un plan d'action ministériel pour répondre au Rapport du Groupe de travail indépendant chargé de la modernisation de la fonction de contrôleur dans l'Administration fédérale du Canada.

Au cours de la période de planification :

- Mettre au point un cadre de gestion de l'information qui constituera l'une des pierres angulaires de l'Initiative des connaissances du Ministère afin de fournir l'information, tant à l'interne qu'à l'externe, d'une façon mieux intégrée.
- Évaluer l'impact du passage à l'an 2000 sur le Ministère, puis formuler et mettre en oeuvre des solutions et en faire le suivi, dans un premier temps pour trois systèmes essentiels à la mission du Ministère (cartes aéronautiques, observations sismiques et observations géomagnétiques) et d'autres systèmes essentiels (par ex.: pour le système financier du Ministère - 170 000 \$ en 1998-1999).
- Procéder à l'évaluation de la gestion du matériel et des logiciels de TI afin de réduire les coûts d'acquisition, d'améliorer la gestion financière des remplacements et des mises à niveau et d'augmenter le degré de responsabilité à l'égard des éléments d'actif (RNCan : 100 000 \$ en 1998-1999).
- Augmenter l'efficacité de l'utilisation des ressources naturelles et, à cette fin : appliquer des mesures d'économies d'énergie pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et les coûts d'exploitation d'au moins 18 p. 100 par rapport aux niveaux de 1993-1994; faire la démonstration de technologies exploitant des carburants de remplacement à l'intérieur du parc automobile de RNCan; mettre en oeuvre des techniques de construction vertes; lancer un projet pilote pour aider à produire de l'électricité à partir de sources d'énergie renouvelables; réduire le volume de déchets solides à 50 p. 100 des niveaux de 1988, et réduire la consommation d'eau de 30 p. 100 par rapport aux niveaux de 1994; utiliser des outils de pointe pour élever la qualité du système de gestion environnementale à la hauteur des normes internationales.
- Soumettre à un examen majeur les services administratifs du Ministère (gestion des installations, achats et sécurité), pour augmenter l'efficacité et l'efficience de la gestion des ressources.

Domaine d'activité : Gestion et administration ministérielles

Au cours de la période de planification suite :

- Conformément au plan d'action du Ministère pour La Relève et au plan d'action pour le

Mesures concrètes par domaine d'activité pour le but de gestion 5

développement des ressources humaines de la communauté scientifique et technologique, mettre au point et implanter de nouvelles pratiques de gestion des ressources humaines (par ex. mettre en oeuvre une stratégie de recrutement et de rajeunissement des effectifs, ainsi que les priorités du Ministère en matière d'apprentissage; fournir des outils de planification des ressources humaines permettant d'assurer une relève dans les postes de gestion; dresser un répertoire des compétences professionnelles, élaborer des descripteurs et des profils de poste, et mettre au point des outils pour évaluer et développer les compétences; poursuivre le développement du système d'information sur les RH PeopleSoft; évaluer toutes les descriptions de poste normalisées en fonction du système général de classification et se préparer à la conversion des postes en 1999; mettre en oeuvre un plan pour se conformer à la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*; produire une fiche de rendement pour faire le suivi de la qualité de la gestion des ressources humaines à RNCan).

- En attendant l'approbation par le CGM du Projet de gestion intégré des locaux (PGIL), établir et mettre en oeuvre un plan d'action pour (i) l'élaboration d'une politique de gestion des biens immobiliers et des procédures qui s'y rattachent et (ii) l'établissement d'un plan de gestion des locaux qui fera correspondre le portefeuille immobilier du Ministère avec les exigences du programme.

C. Principaux examens planifiés

<p>Cadre de gestion des sciences et de la technologie – Le Cadre fera l’objet d’une évaluation officielle en 1998-1999. Il s’agira d’évaluer si le Cadre a permis au Ministère d’atteindre une responsabilité plus efficace, d’axer davantage ses activités sur les besoins de ses clients et d’améliorer sa gestion de la S-T. Les résultats devraient être communiqués dans le Rapport sur le rendement pour la période se terminant le 31 mars 1999.</p>
<p>Valeur et retombées de la cartographie du substratum rocheux – Cette étude examinera et documentera l’utilité et les retombées de la cartographie du substratum rocheux au Canada, son rôle et ses retombées sur la mise en valeur des ressources minérales et énergétiques, de même que sur la gestion et la planification du milieu bâti. L’étude sera coordonnée avec les provinces et la United States Geological Survey (Commission géologique des États-Unis), qui partagent certains points d’intérêt.</p>
<p>Programmes d’efficacité énergétique – Au cours de la période de planification, RNCan procédera à l’examen de ces programmes, grâce à diverses initiatives visant un secteur ou une industrie : équipement, bâtiments, industrie, transports et carburants de remplacement. Ces évaluations porteront sur le programme et sur les éléments de R-D, et détermineront le degré de clarté des objectifs, la mesure dans laquelle les objectifs sont atteints, l’efficacité dans la réalisation des programmes, de même que l’évaluation qu’en font les clients. Ces évaluations permettront en outre de mieux définir les critères de rendement et d’établir les indicateurs qui s’y rattachent.</p>
<p>Division des levés officiels – RNCan a commandé, en consultation avec le Conseil consultatif national du Ministre pour les sciences de la Terre, une vaste étude à laquelle participent des établissements d’enseignement de renom, des organismes professionnels et l’industrie privée, sur les responsabilités de la Division des levés officiels et sur sa technologie.</p>
<p>Programme forestier des Premières nations – Le Ministère soumettra le Programme forestier des Premières nations à une évaluation provisoire pour déterminer s’il atteint ses principaux objectifs : améliorer les conditions économiques des collectivités autochtones; augmenter la capacité des Premières nations d’exploiter des entreprises forestières viables; et favoriser la création d’emplois et l’ouverture de débouchés commerciaux.</p>
<p>Études d’impact de la S-T au SCF – Afin de mieux déterminer les effets de ses programmes de recherche, le SCF effectuera une série d’études de cas sur les retombées économiques et environnementales d’un échantillon représentatif de technologies qu’il a mises au point. Avec la contribution de la Direction de la vérification et de l’évaluation, il établira des indicateurs et une méthodologie de mesure des impacts adaptés à ses besoins et à ceux de RNCan; les études couvriront entre 6 et 10 projets de S-T dans divers domaines de la recherche, comme les systèmes d’information, les programmes de reproduction des arbres et l’amélioration des pratiques de récolte.</p> <p>Études d’impact des projets énergétiques – Avec la contribution de la Direction de la vérification et de l’évaluation, la Direction de la technologie énergétique compte identifier et mesurer les principales retombées socio-économiques et environnementales des projets réalisés dans trois domaines : stériles consolidés, moteurs électriques à haut rendement et R-D sur les fours à coke.</p>

D. Dépenses brutes par domaine d'activité prévues pour la période de planification (dépenses non budgétaires comprises)

(en millions de dollars)	Dépenses prévues 1997-1998*	Dépenses prévues 1998-1999	Dépenses prévues 1999-2000	Dépenses prévues 2000-2001
Science et technologie	256,6	214,1	212,8	212,7
Infrastructure de connaissances	123,6	134,7	134,9	135,0
Élaboration de politiques et règlements fédéraux**	60,7	131,5	132,0	132,1
Promotion des intérêts internationaux du Canada	9,2	10,4	10,4	10,4
Programmes temporisés/spéciaux	46,8	52,5	48,1	14,0
Gestion et administration ministérielles	52,4	37,5	36,2	35,8
Fonds renouvelable de Géomatique Canada	1,1	0,6	(0,8)	(0,7)
Dépenses prévues brutes	550,4	581,3	573,6	539,3

* Les montants de 1997-1998 ont été rajustés afin de refléter les nouveaux domaines d'activité de RNCan. L'information financière pour 1997-1998 comprend les postes approuvés par le Budget supplémentaire des dépenses (A).

** Comprend 40,0 millions de dollars pour le Fonds de lutte contre les changements climatiques.

IV Renseignements supplémentaires

A. Tableaux financiers récapitulatifs

1. Autorisations de dépenser - Dépenses prévues par RNCan en 1998-1999

Besoins financiers par autorisation (en millions de dollars)

Crédit		Dépenses prévues 1997-1998*	Dépenses prévues 1998-1999
1	Dépenses de fonctionnement**	409,5	413,0
5	Dépenses en capital	13,4	12,6
10	Subventions et contributions	44,8	43,6
(S)	Ministre de Ressources naturelles - Traitement et allocation pour automobile	0,1	0,1
(S)	Contributions aux régimes des avantages sociaux des employés	33,0	41,1
(S)	Fonds de développement Canada-Nouvelle Écosse	3,9	4,1
(S)	Fonds de développement Canada-Terre-Neuve	7,0	5,5
(S)	Office Canada-Terre-Neuve des hydrocarbures extracôtiers	1,4	1,4
(S)	Office Canada-Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers	0,7	0,7
(S)	Paiements au compte des recettes extracôticières de la Nouvelle-Écosse	1,4	0,5
(S)	Paiements au Fonds terre-neuvien des recettes provenant des ressources en hydrocarbures extracôtiers de Terre-Neuve	0,1	0,2
(S)	Fonds renouvelable de Géomatique Canada	1,1	0,6
(S)	Paiements de péréquation compensatoires à la Nouvelle-Écosse	1,2	0,4
	Total du budgétaire	517,6	523,8
L15	Prêt à Nordion International Inc. pour financer la construction de deux réacteurs nucléaires et des installations de traitement connexes qui seront utilisés pour la production d'isotopes médicaux.	17,2	37,9
	Total Ressources naturelles Canada	534,8	561,7

* L'information financière pour 1997-1998 comprend les postes approuvés par le Budget supplémentaire des dépenses (A).

** Comprend 40,0 millions de dollars pour le Fonds de lutte contre les changements climatiques.

2. Récapitulation ministérielle par article courant des dépenses

(en millions de dollars)	Dépenses prévues 1997-1998*	Dépenses prévues 1998-1999**
Personnel		
Traitements et salaires	212,7	195,8
Contributions aux régimes des avantages sociaux des employés	34,0	42,1
Autres frais relatifs au personnel	6,2	4,1
Total partiel Personnel	252,9	242,0
Biens et services		
Transports et communications	18,5	22,5
Information	12,9	12,6
Services professionnels et spéciaux***	125,3	143,5
Autres locations	6,0	9,1
Achat de services de réparation et d'entretien	7,2	8,9
Services publics, fournitures et approvisionnements	18,6	22,9
Autres subventions et paiements	8,1	6,1
Construction et (ou) acquisition de machinerie et de matériel	27,0	23,5
Total partiel Biens et services	223,6	249,1
Total des dépenses de fonctionnement	476,5	491,1
Capital ****	13,4	12,6
Paiements de transfert		
Votés	44,8	43,6
Législatifs	15,7	12,9
Total Paiements de transfert	60,5	56,5
Total dépenses brutes	550,4	560,2
Moins:		
Recettes à valoir sur le fonds renouvelable de Géomatique Canada	17,2	16,8
Recettes à valoir sur le crédit	15,6	19,6
Dépenses budgétaires nettes	517,6	523,8
Non-budgétaire (prêts et dotations en capital)	17,2	37,9
Total Programme des ressources naturelles	534,8	561,7

* L'information financière pour 1997-1998 comprend les postes approuvés par le Budget supplémentaire des dépenses (A).

** Par suite d'une modification récente des procédures gouvernementales de rapport, les dépenses en capital secondaires sont incluses dans le crédit pour dépenses de fonctionnement.

*** Comprend 40,0 millions de dollars pour le Fonds de lutte contre les changements climatiques.

**** Les dépenses en capital principales correspondent aux dépenses budgétaires qui sont faites pour l'acquisition de terres, d'immeubles et de structures et d'ouvrages de génie, pour l'acquisition ou la création d'autres immobilisations considérées comme essentielles pour l'exécution du programme, et pour les transformations, les modifications ou les rénovations importantes qui prolongent l'utilisation des immobilisations ou changent leur rendement ou leur capacité.

3. Dépenses prévues par domaine d'activité pour 1998-1999

	Budgetaire						Prêts et dotations en capital non-budgétaires	Dépenses prévues brutes	Moins : Recettes à valoir sur le crédit	Dépenses prévues nettes
	ETP	Fonctionnement	Capital	Subventions et contributions	Dépenses brutes votées	Postes législatifs *				
(en millions de dollars)										
Science et technologie	1 492	187,7	6,9	19,5	214,1	--	--	214,1	14,8	199,3
Infrastructure de connaissances	1 094	122,6	2,6	9,5	134,7	--	--	134,7	3,0	131,7
Élaboration de politiques et règlements fédéraux**	544	113,2	2,6	13,5	129,3	2,2	--	131,5	1,8	129,7
Promotion des intérêts internationaux du Canada	93	10,0	0,4	--	10,4	--	--	10,4	--	10,4
Programmes temporisés/spéciaux	6	2,7	0,1	1,1	3,9	10,7	37,9	52,5	--	52,5
Gestion et administration ministérielles	442	37,5	--	--	37,5	--	--	37,5	--	37,5
Fonds renouvelable Géomatique Canada	--	17,4	--	--	17,4	--	--	17,4	16,8	0,6
Total de dépenses prévues	3 671	491,1	12,6	43,6	547,3	12,9	37,9	598,1	36,4	561,7
Autres recettes et dépenses										
Recettes à valoir sur le Trésor ***										9,5
Plus coût estimatif des services par d'autres ministères ****										23,0
Coûts nets de RNCan	3 671	491,1	12,6	43,6	547,3	12,9	37,9	598,1	36,4	575,2
* Ne comprend pas les contributions aux régimes des avantages sociaux des employés et les allocations versées au Ministre au titre des dépenses de fonctionnement ou les postes non budgétaires										
** Comprend 40,0 millions de dollars pour le Fonds de lutte contre les changements climatiques										
*** Les tableaux 6 a) et 6 b) aux pages 55 et 56 renferment des détails supplémentaires sur les recettes										
**** Les autres coûts des services offerts gratuitement par d'autres ministères comprennent:										
						13,2				
						9,0				
						0,3				
						0,5				
Total						23,0				

4. Responsabilité pour les dépenses prévues par secteur et domaine d'activité pour 1998-1999

(en millions de dollars)	Secteur						Total RNCan
	Sciences de la Terre	Forêts	Minéraux et métaux	Énergie	Services intégrés	Direction et coordination*	
Science et technologie	24,2	65,8	29,0	85,5	9,6	--	214,1
Infrastructure de connaissances	99,1	19,6	6,1	1,7	8,2	--	134,7
Élaboration politiques et règlements fédéraux**	16,3	10,9	7,2	53,2	3,9	40,0	131,5
Promotion des intérêts internationaux du Canada	1,8	4,1	2,1	1,8	0,6	--	10,4
Programmes temporisés/spéciaux	--	--	3,8	48,6	0,1	--	52,5
Gestion et administration ministérielles	--	--	--	--	24,2	13,3	37,5
Fonds renouvelable Géomatique Canada	0,6	--	--	--	--	--	0,6
Total	142,0	100,4	48,2	190,8	46,6	53,3	581,3

* Direction et coordination comprend : les Bureaux de la haute direction, la Direction de la planification stratégique et de la coordination, la Direction des communications, les Services juridiques, et la Direction de la vérification et de l'évaluation.

** Comprend 40,0 millions de dollars pour le Fonds de lutte contre les changements climatiques.

5. Détails des paiements de transfert par domaine d'activité

Les subventions et contributions représentent 11,5 % du total des dépenses budgétaires du Ministère.

Les chiffres ci-dessous résument toutes les dépenses prévues pour les subventions et contributions.

(en millions de dollars)	Dépenses prévues 1997-1998*	Dépenses prévues 1998-1999	Dépenses prévues 1999-2000	Dépenses prévues 2000-2001
Subventions				
Science et technologie	0,2	0,2	0,2	0,2
Infrastructure de connaissances	0,2	0,2	0,2	0,2
Élaboration de politiques et règlements fédéraux	0,2	0,1	0,1	0,1
Promotion des intérêts internationaux du Canada	--	--	--	--
Programmes temporisés/spéciaux	--	--	--	--
Gestion et administration ministérielles	0,1	0,1	0,1	0,1
Fonds renouvelable de Géomatique Canada	--	--	--	--
Total des subventions	0,7	0,6	0,6	0,6
Contributions				
Science et technologie	26,2	19,2	18,2	17,8
Infrastructure de connaissances	1,5	9,5	9,4	9,3
Élaboration de politiques et règlements fédéraux	6,8	15,5	18,3	19,3
Promotion des intérêts internationaux du Canada	--	--	--	--
Programmes temporisés/spéciaux	25,3	11,7	8,7	6,1
Gestion et administration ministérielles	--	--	--	--
Fonds renouvelable de Géomatique Canada	--	--	--	--
Total des contributions	59,8	55,9	54,6	52,5
Total des subventions et contributions	60,5	56,5	55,2	53,1

* L'information financière pour 1997-1998 comprend les postes approuvés par le Budget supplémentaire des dépenses (A).

6. Recettes

Les recettes perçues sont versées au Trésor et ne peuvent être utilisées pour financer les activités du Ministère sauf dans le cas du fonds renouvelable de Géomatique Canada. Toutefois, les recettes à valoir sur le crédit peuvent être utilisées pour réduire les dépenses jusqu'à concurrence de 125 % du montant des recettes indiquées dans le Budget des dépenses principal. Les recettes par catégorie (tableau 6 a) et par domaine d'activité (tableau 6 b) sont indiquées ci-dessous.

6. a) Détails des recettes par catégorie

(en millions de dollars)	Recettes prévues* 1997-1998	Recettes prévues** 1998-1999	Recettes prévues 1999-2000	Recettes prévues 2000-2001
Privilèges, licences et permis	14,8	10,7	7,0	7,0
Rendement des dotations en capital	1,3	--	--	--
Produits des ventes	0,8	1,3	1,3	1,3
Services et frais de service	12,5	15,7	16,7	16,8
Remboursement des dépenses des années précédentes	--	--	--	--
Rajustement des crédateurs à la fin de l'exercice	--	--	--	--
Recettes pour les services accordés au fonds renouvelable de Géomatique Canada **	1,1	1,1	1,1	1,0
Recettes créditées au fonds renouvelable de Géomatique Canada ***	17,2	16,8	15,4	16,4
Divers	0,2	0,3	0,3	0,3
Total des recettes	47,9	45,9	41,8	42,8
Moins disponible pour dépenser à l'interne :				
Recettes à valoir sur le crédit	15,6	19,6	20,6	20,7
Fonds renouvelable de Géomatique Canada ***	17,2	16,8	15,4	16,4
Recettes à valoir sur le Trésor	15,1	9,5	5,8	5,7

* Selon la Mise à jour annuelle des niveaux de référence de 1997-1998.

** Ces montants sont tirés des états financiers pro forma du plan d'affaires transitionnel de Géomatique Canada.

*** Ce montant représente les entrées de fonds déposées au fonds renouvelable et, par conséquent, ne reflète pas les comptes débiteurs.

6. b) Détails des recettes par domaine d'activité

(en millions de dollars)	Recettes prévues* 1997-1998	Recettes prévues** 1998-1999	Recettes prévues 1999-2000	Recettes prévues 2000-2001
Science et technologie	0,3	0,6	0,6	0,6
Infrastructure de connaissances	0,3	--	--	--
Élaboration de politiques et règlements fédéraux	2,9	2,9	2,9	2,9
Promotion des intérêts internationaux du Canada	--	--	--	--
Programmes temporisés/spéciaux **	10,4	4,9	1,2	1,2
Gestion et administration ministérielles	1,2	1,1	1,1	1,0
Fonds renouvelable de Géomatique Canada	--	--	--	--
Recettes à valoir sur le Trésor	15,1	9,5	5,8	5,7

* Selon la Mise à jour annuelle des niveaux de référence de 1997-1998.

** L'activité *Énergie+ exclut les recettes liées aux régions extracôtières de Terre-Neuve et de la Nouvelle-Écosse, pour lesquelles des paiements législatifs compensatoires seront versés aux provinces respectives. Ces paiements s'élèveront à 1,5 million de dollars en 1997-1998, à 2,1 millions de dollars en 1998-1999, 2,3 millions de dollars en 1999-2000 et 2,1 millions de dollars en 2000-2001.

7. Résumé financier du Fonds renouvelable de Géomatique Canada

Le Fonds a été établi en vertu de la *Loi de crédits n° 3* pour 1993-1994 dans le but d'assurer le fonctionnement des activités productrices de recettes de Géomatique Canada. Au même moment, le Fonds a reçu du Parlement l'autorisation permanente d'effectuer des paiements à partir du Trésor, ne devant pas dépasser 8 millions de dollars à tout moment.

Les activités productrices de recettes du Fonds se divisent en trois éléments : les produits, les services et la consultation. Ces activités fournissent à divers clients un volume croissant de produits et de services pouvant être offerts à l'industrie, des services à valeur ajoutée, et contribuent à renforcer l'industrie de la géomatique sur le marché international.

En 1998-1999, les recettes du Fonds seront de 5 p. 100 plus élevées qu'en 1997-1998. Cette hausse est principalement attribuable aux produits, surtout aux données numériques provenant de la cartographie aérienne et aux cartes aériennes élaborées sur mesure.

En 1997-1998, Géomatique Canada a entrepris une réorganisation du réseau de distribution des cartes topographiques. Afin de mieux desservir ses concessionnaires actuels, il a créé une nouvelle catégorie de distributeurs qui vont gérer et approvisionner un réseau de concessionnaires à l'intérieur d'une région donnée. Cette initiative devrait avoir un effet positif sur les recettes de 1998-1999, du fait qu'elle augmentera la pénétration du marché et réduira les frais d'exploitation.

Des trois types d'activité, ce sont les services de consultation qui présentent le plus fort potentiel de croissance des marchés internationaux. Selon la stratégie de commerce international, cette activité est liée au désir du gouvernement d'ouvrir des débouchés à l'exportation pour soutenir l'industrie canadienne. Elle va générer une augmentation substantielle des recettes du Fonds au cours des trois prochaines années.

Géomatique Canada s'est engagé à fournir des produits et des services de qualité à l'industrie canadienne de la géomatique ainsi qu'à ses autres clients, tout en respectant les règlements et les directives du gouvernement concernant la gestion du fonds renouvelable. Au cours des prochaines années, le Fonds conservera un bilan financier positif.

7. a) Fonds renouvelable - État des opérations et de l'évolution de la situation financière

(en millions de dollars)	Dépenses prévues 1997-1998	Dépenses prévues 1998-1999	Dépenses prévues 1999-2000	Dépenses prévues 2000-2001
Recettes				
Produits	10,1	11,0	11,2	11,4
Services	3,5	2,9	3,1	3,3
Consultation	2,4	2,9	3,4	3,5
Total des recettes	16,0	16,8	17,7	18,2
Dépenses (comprend le coût des biens vendus)	15,6	16,4	17,2	17,6
Bénéfice (Perte)	0,4	0,4	0,5	0,6
Changements dans le fonds de roulement	(1,7)	(1,0)	0,5	0,2
Acquisition d'immobilisations	(0,2)	(0,3)	(0,5)	(0,4)
Autres postes	0,4	0,3	0,3	0,3
Besoins nets de trésorerie	(1,1)	(0,6)	0,8	0,7

7. b) Utilisation prévue du fonds renouvelable de Géomatique Canada

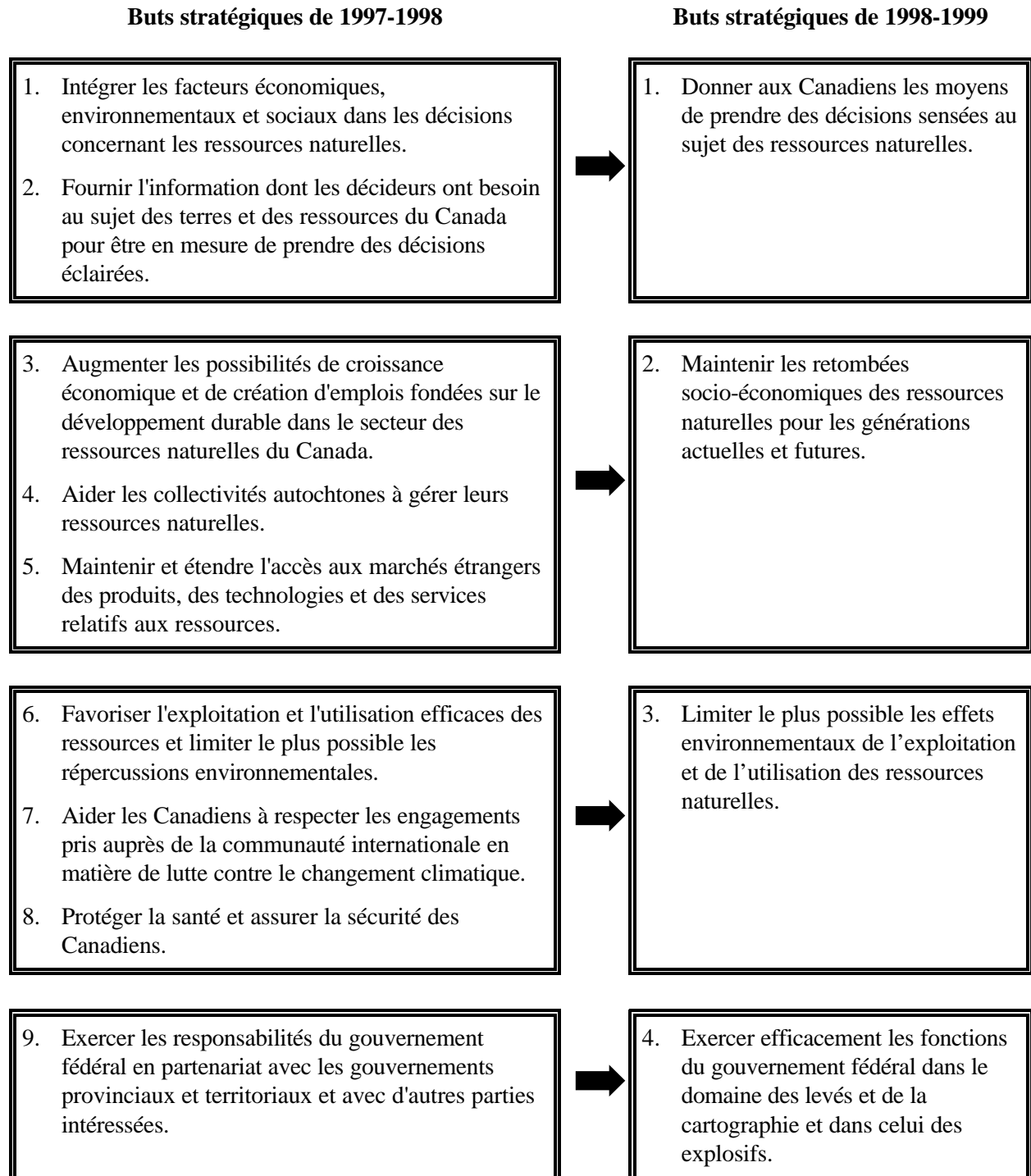
(en millions de dollars)	
Autorisation - 1 ^{er} avril 1994	8,0
Prélèvement :	
• Solde prévu à la fin de l'année financière 1997-1998	3,2
• Dépenses nettes imputées aux crédits pour 1998-1999	0,6
Solde de l'autorisation prévu à la fin de l'année financière 1998-1999	4,2

8. Prêts impayés

(en millions de dollars)	Solde au 1^{er} avril 1998	Recettes et autres crédits	Paiements et autres frais	Solde au 31 mars 1999
Énergie atomique du Canada Limitée				
Logement	0,2	0,1	--	0,1
Centrale nucléaire Gentilly II	10,5	1,0	--	9,5
Projet de développement Hibernia	132,0	--	--	132,0
Nordion International Inc.	14,9	--	37,9	52,8

B. Corrélation entre les buts stratégiques de 1997-1998 et de 1998-1999

En 1997-1998, RNCan a adopté une *Stratégie de développement durable* et révisé en conséquence ses buts stratégiques, dont le nombre est passé de neuf à quatre.



C. Liste de lois et des règlements

Lois sous la responsabilité du ministre de RNCan :

Loi sur le ministère des Ressources naturelles
Loi sur les levés et l'inventaire des ressources naturelles
Loi sur les forêts
Loi sur la prévention de la pollution des eaux arctiques
Loi sur l'arpentage des terres du Canada
Loi de mise en oeuvre de l'Accord atlantique Canada - Terre-Neuve
Loi sur la mise en oeuvre de l'Accord Canada - Nouvelle-Écosse sur les hydrocarbures extracôtiers
Loi sur les opérations pétrolières au Canada
Loi fédérale sur les hydrocarbures
Loi sur l'exploitation du champ Hibernia
Loi sur les coopératives de l'énergie
Loi sur l'administration de l'énergie
Loi sur l'efficacité énergétique
Loi sur la surveillance du secteur énergétique
Loi d'urgence sur les approvisionnements d'énergie
Loi sur l'Office national de l'énergie
Loi sur le contrôle de l'énergie atomique
Loi sur la responsabilité nucléaire
Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires⁽²⁾
Loi sur le programme d'isolation thermique des résidences canadiennes⁽¹⁾
Loi sur la détermination de la propriété et du contrôle canadiens
Loi sur le programme canadien d'encouragement à l'exploration et à la mise en valeur⁽¹⁾
Loi sur le Programme de stimulation de l'exploration minière au Canada⁽¹⁾
Loi sur l'économie de pétrole et le remplacement du mazout
Loi sur le programme d'encouragement du secteur pétrolier⁽¹⁾
Loi sur le programme d'isolation thermique des résidences (N.-É. et Î.-P.-É.)⁽¹⁾
Loi sur les explosifs
Loi sur la Commission frontalière
Loi sur la Société de développement du Cap-Breton
Loi sur la Commission canadienne du blé

Règlements actuellement en vigueur

Règlement sur les examens pour l'arpentage des terres du Canada DORS/ 79-657, modifié
Tarif des documents d'arpentage C.R.C., vol. XI, ch. 1021
Règlement sur le rapport sur l'état des forêts au Canada DORS/95-479
Règlement de 1993 sur le bois DORS/94-118
Règlement sur l'efficacité énergétique DORS/94-651

1. La Loi est en vigueur, mais inappliquée.
2. La Loi a reçu la sanction royale, mais n'entrera en vigueur que le jour où un décret du gouverneur en conseil sera fixé.

Projets de lois, de règlements et de modifications à des règlements existants à l'étude :

Modernisation et simplification de la Loi sur les explosifs

La santé et la sécurité du public et des travailleurs demeurent la priorité de RNCAN lorsqu'il administre les règlements d'application de la *Loi sur les explosifs*. Il exerce cette fonction en soumettant à un processus d'octroi de permis et à des inspections la fabrication, l'importation, la vente, l'achat, la possession et l'entreposage des explosifs et des pièces pyrotechniques au Canada.

Autorité légale : Loi sur les explosifs, L.R. (1985), ch. E

Personne-ressource : Dave McCulloch, DRE/DTM/SMM, Ressources naturelles Canada, 580, rue Booth, 15^e étage, Ottawa (Ontario), Canada K1A 0E4 Téléphone : (613) 995-8995 Télécopieur : (613) 995-0480

Cour. él. : dmccullo@NRCAN.gc.ca

Règlement sur l'efficacité énergétique - Niveaux de rendement et étiquette Énerguide

En 1998-1999, RNCAN fixera des niveaux de rendement énergétique pour 14 nouveaux produits en vertu du Règlement sur l'efficacité énergétique : appareils de chauffage à mazout, chaudières à gaz et à mazout, climatiseurs et thermopompes centraux triphasés, climatiseurs et thermopompes individuels monobloc, climatiseurs, thermopompes et groupes compresseurs-condenseurs de grande capacité, machines à glaçons automatiques, sècheuses compactes, déshumidificateurs et transformateurs.

Autorité légale : Loi sur l'efficacité énergétique, articles 20 et 25

Personne-ressource : Valerie Whelan, Bureau de l'efficacité énergétique

Téléphone : (613) 947-1207 Télécopieur : (613) 943-1590

Cour. él. : vwwhelan@nrcan.gc.ca

Règlement sur la sécurité et la santé au travail (hydrocarbures) - Terre-Neuve et Nouvelle-Écosse

Les lois de mise en oeuvre des accords excluent l'application de la partie IV du Code canadien du travail. Il est donc nécessaire d'élaborer un règlement distinct qui puisse pourvoir à la sécurité et à l'inspection de toutes les opérations pétrolières et gazières dans les zones extracôtières, semblable au Règlement sur la sécurité et la santé au travail (pétrole et gaz) promulgué en vertu de la partie IV du Code canadien du travail.

Autorité légale : Loi de mise en oeuvre de l'Accord atlantique Canada-Terre-Neuve et Loi de mise en oeuvre de l'Accord Canada-Nouvelle-Écosse sur les hydrocarbures extracôtières

Personne-ressource : Michael Hnetka, conseiller, Règlements, Division de la gestion des régions pionnières, Ressources naturelles Canada, 580, rue Booth, Ottawa (Ontario), Canada K1A 0E4

Téléphone : (613) 992-2916 Télécopieur : (613) 943-2274

Règlement sur la division des terres et l'établissement des superficies minimales dans les terres domaniales

Règlements sur la division des terres et l'établissement des superficies minimales dans les zones extracôtières de Terre-Neuve et de la Nouvelle-Écosse

Les parties du Règlement sur les terres pétrolifères et gazifères du Canada qui pourvoient à la division des terres et aux arpentages ont été conçues en fonction du système de référence nord-américain de 1927 (NAD 27), en vertu de la Loi sur les terres territoriales et de la Loi sur les concessions de terres domaniales. On élabore actuellement des nouveaux règlements qui refléteront les progrès technologiques rendus possibles par un nouveau système de référence satellitaire, le NAD 83, qui augmente l'exactitude des levés.

Autorité légale : Loi fédérale sur les hydrocarbures, Loi de mise en oeuvre de l'Accord atlantique

Canada-Terre-Neuve et Loi de mise en oeuvre de l'Accord Canada-Nouvelle-Écosse sur les hydrocarbures extracôtières

Personne-ressource : H. Dabaghi, conseillère, Division de la gestion des régions pionnières, Ressources naturelles Canada, 580, rue Booth, Ottawa (Ontario), Canada K1A 0E4

Téléphone : (613) 995-0137 Télécopieur : (613) 943-2274

Règlement sur l'enregistrement des titres relatifs aux terres domaniales - Modifications
Règlement sur l'enregistrement des titres et actes relatifs à la zone extracôtière de Terre-Neuve - Modifications

Règlement sur l'enregistrement des titres et actes relatifs à la zone extracôtière de la Nouvelle-Écosse

La Loi fédérale sur les hydrocarbures permet d'établir des règlements qui pourvoient à l'enregistrement et au dépôt des documents relatifs à des titres sur les hydrocarbures, y compris l'enregistrement des charges. Les modifications proposées feront en sorte que les versions anglaise et française correspondent.

Autorité légale : Loi fédérale sur les hydrocarbures, Loi de mise en oeuvre de l'Accord atlantique Canada-Terre-Neuve et Loi de mise en oeuvre de l'Accord Canada-Nouvelle-Écosse sur les hydrocarbures extracôtiers

Personne-ressource : H. Dabaghi, conseillère, Division de la gestion des régions pionnières, Ressources naturelles Canada, 580, rue Booth, Ottawa (Ontario), Canada K1A 0E4
Téléphone : (613) 995-0137 Télécopieur : (613) 943-2274

Règlements sur les opérations relatives au pétrole et au gaz des zones extracôtières de Terre-Neuve et de la Nouvelle-Écosse - Modifications

Ces règlements établissent les exigences auxquelles doit se soumettre l'exploitant afin d'obtenir des permis et autorisations de travaux pour entreprendre des travaux d'exploration et de mise en valeur et pour signaler les rejets de pétrole dans les zones extracôtières de Terre-Neuve et de la Nouvelle-Écosse. Les modifications proposées augmentent le montant des droits à verser pour obtenir un permis. L'ampleur de la majoration dépendra du type d'exploitation et couvrira les coûts de délivrance des permis et des autorisations.

Autorité légale : Loi de mise en oeuvre de l'Accord atlantique Canada-Terre-Neuve et Loi de mise en oeuvre de l'Accord Canada-Nouvelle-Écosse sur les hydrocarbures extracôtiers

Personne-ressource : Michael Hnetka, conseiller, Division de la gestion des régions pionnières, Ressources naturelles Canada, 580, rue Booth, Ottawa (Ontario), Canada K1A 0E4
Téléphone : (613) 992-2916 Télécopieur : (613) 943-2274

Loi sur les arpenteurs des terres du Canada

Cette loi crée l'Association des arpenteurs des terres du Canada à titre d'organisme indépendant relevant de la compétence fédérale et la substitue à la commission d'examineurs établie par la *Loi sur l'arpentage des terres du Canada* comme autorité responsable de l'examen et de l'admission des candidats au brevet d'arpenteur des terres du Canada et de la détermination des qualifications exigées d'eux.

Personne-ressource : A.M. MacLeod, conseiller législatif, Division des levés officiels, Ressources naturelles Canada, 615, rue Booth, Ottawa (Ontario), Canada K1A 0E9
Téléphone : (613) 995-4572 Télécopieur : (613) 995-9191 Internet : almcleo@nrcan.gc.ca

Règlement sur les arpenteurs des terres du Canada

Le Règlement sera présenté après la rédaction définitive de la Loi proposée. Il portera sur la composition de l'Association des arpenteurs des terres du Canada; la composition des comités et du corps administratif de l'Association; les conditions auxquelles doivent se soumettre les arpenteurs (études, expérience et frais à payer) pour obtenir et conserver le brevet d'arpenteur fédéral; etc.

Personne-ressource : A.M. MacLeod, conseiller législatif, Division des levés officiels, Ressources naturelles Canada, 615, rue Booth, Ottawa (Ontario), Canada K1A 0E9
Téléphone : (613) 995-4572 Télécopieur : (613) 995-9191 Internet : almcleo@nrcan.gc.ca

Tarif des documents d'arpentage - Modifications

Ce tarif établit les droits exigés pour obtenir des exemplaires de cartes, de plans, de carnets d'arpentage ou d'autres rapports ou documents relatifs aux travaux d'arpentage prévus à la *Loi sur l'arpentage des terres du Canada*. Le projet a pour but de modifier les droits pour qu'ils correspondent au coût actuel des documents et de prévoir les frais de service.

Autorité légale : Loi sur l'arpentage des terres du Canada, article 4

Personne-ressource : A.M. MacLeod, conseiller législatif, Division des levés officiels, Ressources naturelles Canada, 615, rue Booth, Ottawa (Ontario), Canada K1A 0E9

Téléphone : (613) 995-4572 Télécopieur : (613) 995-9191 Internet : almcleo@nrcan.gc.ca

Règlement sur les régions visées par le Fonds pour l'étude de l'environnement - Modifications

La Loi fédérale sur les hydrocarbures exige que des régions soient désignées par règlements aux fins de l'imposition de contributions pour financer les études environnementales. En raison du moratoire dont fait l'objet le banc de Georges et du règlement du litige de frontière franco-canadien concernant St-Pierre et Miquelon, il est nécessaire de redéfinir quelques-unes des 31 régions. Ces modifications feraient en sorte que l'industrie ne soit plus tenue de payer des contributions dans la région du banc de Georges et dans la zone visée par le règlement du litige de frontière.

Autorité légale : Loi fédérale sur les hydrocarbures

Personne-ressource : Tim Shanks, conseiller, Division de la gestion des régions pionnières, Ressources naturelles Canada, 580, rue Booth, Ottawa (Ontario), Canada K1A 0E4

Téléphone : (613) 992-8286 Télécopieur : (613) 943-2274

Règlement sur la responsabilité en matière de rejets et de débris relatifs au pétrole et au gaz – Accord atlantique Canada–Terre-Neuve - Modifications

La Loi de mise en oeuvre de l'Accord atlantique Canada–Terre-Neuve impose à l'exploitant, jusqu'à concurrence d'une * limite applicable +, la responsabilité absolue des dommages causés par des rejets ou des débris dans la zone des opérations pétrolières et gazières. La cause, la responsabilité et l'ampleur des pertes ou dommages causés en sus de la limite applicable doivent être prouvés devant les tribunaux. Les modifications proposées détermineront l'applicabilité de la responsabilité absolue et les limites qui peuvent être posées à la responsabilité en vertu de la Loi.

Autorité légale : Loi de mise en oeuvre de l'Accord atlantique Canada–Terre-Neuve

Personne-ressource : Tim Shanks, conseiller, Division de la gestion des régions pionnières, Ressources naturelles Canada, 580, rue Booth, Ottawa (Ontario), Canada K1A 0E4

Téléphone : (613) 992-8286 Télécopieur : (613) 943-2274

Règlement sur les terres pétrolifères et gazières du Canada - Modifications

Ce règlement établit un régime d'administration des droits pétroliers et gazières sur les terres domaniales, qui est appliqué sur une vaste étendue depuis le début des années 80. On amputera ce règlement de ses dispositions concernant la propriété canadienne, afin de le rendre conforme à la législation pétrolière et gazière.

Autorité légale : Loi sur les terres territoriales et Loi sur les immeubles fédéraux

Personne-ressource : H. Dabaghi, conseillère, Gestion des terres et revenus, Division de la gestion des régions pionnières, Ressources naturelles Canada, 580, rue Booth, Ottawa (Ontario), Canada K1A 0E4

Téléphone : (613) 995-0137 Télécopieur : (613) 943-2274

Règlements sur les opérations de forage et de production pour hydrocarbures dans les zones extracôtières de Terre-Neuve et de la Nouvelle-Écosse

On fusionnera le Règlement sur le forage pour hydrocarbures dans la zone extracôtière de Terre-Neuve/de la Nouvelle-Écosse et le Règlement sur la production et la rationalisation des hydrocarbures dans la zone extracôtière de Terre-Neuve/de la Nouvelle-Écosse, pour mettre à jour certaines exigences techniques par suite des progrès technologiques et de la promulgation d'autres règlements, et supprimer les chevauchements et dédoublements. Les règlements proposés augmenteront la sécurité des travailleurs, protégeront l'environnement à toutes les étapes des activités pétrolières et gazières et rationaliseront le processus de réglementation.

Autorité légale : Loi de mise en oeuvre de l'Accord atlantique Canada-Terre-Neuve et Loi de mise en oeuvre de l'Accord Canada-Nouvelle-Écosse sur les hydrocarbures extracôtiers

Personne-ressource : Michael Hnetka, conseiller, Règlements, Division de la gestion des régions pionnières, Ressources naturelles Canada, 580, rue Booth, Ottawa (Ontario), Canada K1A 0E4
Téléphone : (613) 992-2916 Télécopieur : (613) 943-2274

Règlements sur les opérations de plongée liées aux activités pétrolières et gazières dans les zones extracôtières de Terre-Neuve et de la Nouvelle-Écosse (révisions majeures)

On révisera le Règlement sur les opérations de plongée liées aux activités pétrolières et gazières dans la zone extracôtière de Terre-Neuve/de la Nouvelle-Écosse, afin de mettre à jour certaines exigences techniques par suite des progrès technologiques et de la promulgation d'autres règlements. Les nouveaux règlements vont également actualiser certaines exigences administratives pour tenir compte des changements apportés aux opérations, augmenter la sécurité des travailleurs, protéger l'environnement à toutes les étapes des activités pétrolières et gazières et, finalement, rationaliser le processus de réglementation.

Autorité légale : Loi de mise en oeuvre de l'Accord atlantique Canada-Terre-Neuve et Loi de mise en oeuvre de l'Accord Canada-Nouvelle-Écosse sur les hydrocarbures extracôtiers

Personne-ressource : Michael Hnetka, conseiller, Règlements, Division de la gestion des régions pionnières, Ressources naturelles Canada, 580, rue Booth, Ottawa (Ontario), Canada K1A 0E4
Téléphone : (613) 992-2916 Télécopieur : (613) 943-2274

D. Personnes-ressources pour renseignements supplémentaires

Jean McCloskey
Sous-ministre
Ressources naturelles Canada
580, rue Booth, 21^e étage
Ottawa (Ontario) K1A 0E4

Téléphone : (613) 992-3456
c. élec. : jemcclos@NRCan.gc.ca

Service canadien des forêts

Yvan Hardy
Sous-ministre adjoint
Ressources naturelles Canada
580, rue Booth, 8^e étage
Ottawa (Ontario) K1A 0E4

Téléphone : (613) 947-7400
c. élec. : yhardy@NRCan.gc.ca

Secteur des services intégrés

Simon Labrie
Sous-ministre adjoint p.i.
Ressources naturelles Canada
580, rue Booth, 3^e étage
Ottawa (Ontario) K1A 0E4

Téléphone : (613) 995-4243
c. élec. : slabrie@NRCan.gc.ca

Secteur de l'énergie

Michael Cleland
Sous-ministre adjoint
Ressources naturelles Canada
580, rue Booth, 16^e étage
Ottawa (Ontario) K1A 0E4

Téléphone : (613) 996-7848
c. élec. : mcleland@NRCan.gc.ca

Secteur des minéraux et des métaux

Linda Keen
Sous-ministre adjointe
Ressources naturelles Canada
580, rue Booth, 10^e étage
Ottawa (Ontario) K1A 0E4

Téléphone : (613) 992-2490
c. élec. : lkeen@NRCan.gc.ca

Communications

Denis Saint-Jean
Directeur général
Ressources naturelles Canada
580, rue Booth, 15^e étage
Ottawa (Ontario) K1A 0E4

Téléphone : (613) 996-3355
c. élec. : desaintj@NRCan.gc.ca

Direction de la planification stratégique et de la coordination

Janet Milne
Directrice générale
Ressources naturelles Canada
580, rue Booth, 20^e étage
Ottawa (Ontario) K1A 0E4

Téléphone : (613) 947-9831
c. élec. : jmilne@NRCan.gc.ca

Secteur des sciences de la Terre

Marc Denis Everell
Sous-ministre adjoint
Ressources naturelles Canada
580, rue Booth, 14^e étage
Ottawa (Ontario) K1A 0E4

Téléphone : (613) 992-9983
c. élec. : mdeverel@NRCan.gc.ca

E. Adresses Internet

Administration centrale et secteurs :

Page d'accueil de RNCAN	www.nrcan.gc.ca
Service canadien des forêts	www.nrcan.gc.ca/cfs
Secteur des services intégrés	www.nrcan.gc.ca/css/css-pf.htm
Secteur des sciences de la Terre	www.nrcan.gc.ca/ess
Secteur de l'énergie	www.es.nrcan.gc.ca/WWW-data/new/esf.htm
Secteur des minéraux et des métaux	www.nrcan.gc.ca/mms
Information sur les lois/règlements	www.nrcan.gc.ca/dmo/spcb/regiss_f.html

Sites du Secteur des sciences de la Terre :

Cartes aéronautiques	www.ccrs.nrcan.gc.ca/linc/ps/paper/aero/indexf.html
CARTNAT	www.nrcan.gc.ca/gsc/cpdnew/natmap_f.html
Centre canadien de télédétection	www.ccrs.nrcan.gc.ca/ccrs/homepg.pl?f
Centre d'information topographique de Sherbrooke	www.ccg.nrcan.gc.ca
Centre d'information topographique	www.geocan.nrcan.gc.ca/topo/index.html
Centre de données géophysiques	gdcinfo.agg.nrcan.gc.ca/gdc/gdc0fre.html
Commission géologique du Canada (CGC)	www.nrcan.gc.ca/gsc
Division des levés officiels	www.geocan.nrcan.gc.ca/lsd
Étude du plateau continental polaire	www.nrcan.gc.ca/ess/pcsp/pcsp.htm
L'Atlas national du Canada	www-nais.ccm.nrcan.gc.ca
L'Atlas national sur le Rescol canadien	www-nais.ccm.nrcan.gc.ca/shoolnet/
Levés géodésiques	www.ccrs.nrcan.gc.ca/linc/ps/digital/geo/indexf.html
Photothèque nationale de l'air	www.geocan.nrcan.gc.ca/napl-pna
Programme national de géomagnétisme	www.geolab.nrcan.gc.ca/geomag
Risques des tremblements de terre	www.seismo.nrcan.gc.ca/welcome_f.html

Sites du Service canadien des forêts :

Centre de foresterie de l'Atlantique du SCF	www.fcmr.forestry.ca
Centre de foresterie des Grands Lacs du SCF	fcor2.glfc.forestry.ca/frindex.html
Centre de foresterie des Laurentides du SCF	www.cfl.forestry.ca
Centre de foresterie du Nord du SCF	www.nofc.forestry.ca
Centre de foresterie du Pacifique du SCF	www.pfc.cfs.nrcan.gc.ca

Sites du Secteur des minéraux et des métaux :

Biominet	www.nrcan.gc.ca/mets/biominet/homef.htm
Direction de l'analyse économique et financière	www.nrcan.gc.ca/ms/daef/
Direction de la technologie minérale	www.nrcan.gc.ca/mms/canmet-mtb/homefr.htm
Division des lois fiscales et des ressources minérales	www.nrcan.gc.ca/mms/daef/dlfrm/
Division de la réglementation des explosifs	www.nrcan.gc.ca/mms/explosif/
Division de la statistique sur les minéraux et sur l'activité minière	www.nrcan.gc.ca/mms/daef/dsmam/
L'Univers de la fiscalité minière	www.nrcan.gc.ca/ms/daef/daf/
Laboratoire canadien de recherche sur les explosifs	www.nrcan.gc.ca/mms/explosif/incerlf.htm
Le centre d'information CANMET	www.es.nrcan.gc.ca/msd/cic/cicintro.htm
Les minéraux et les métaux - Un trésor à découvrir	www.nrcan.gc.ca/mms/school/f_mine.htm
Les Laboratoires des mines et des sciences minérales de CANMET	www.nrcan.gc.ca/mms/canmet-mtb/bells/frcorpge.htm
Mine-laboratoire (Val-d'Or)	www.nrcan.gc.ca/mms/canmet-mtb/valdor/fr/menu_f.htm
Programme de neutralisation des eaux de drainage dans l'environnement minier (NEDEM)	www.nrcan.gc.ca/mets/mend/mendh-f.htm
Projet canadien des matériaux de référence - (PCMR)	www.nrcan.gc.ca/mets/ccrmp/defaultf.htm
Semaine minière du Canada	www.semaineminiere.org/home_f.htm

Sites du Secteur de l'énergie :

Bureau de la recherche et du développement énergétiques	www.es.nrcan.gc.ca/WWW-data/new/brde.htm
Défi-climat (Mesures volontaires et Registre)	www.vcr-mvr.ca/francais/index.html
Division du gaz naturel	www.es.nrcan.gc.ca/erb/ngd/homepage/home.html
Le centre d'information CANMET	www.es.nrcan.gc.ca/msd/cic/cicintro.htm
Programmes d'efficacité énergétique	www.eeb-dee.nrcan.gc.ca/home_f.html

F. Index des sujets traités

- Accélération de la réduction et de l'élimination des toxiques 18
Accord sur le commerce intérieur 22
Adresses Internet 67
- Bioénergie 35
Biomasse 10, 14
Biotechnologie 27
Bureau de gestion des déchets radioactifs de faible activité 41
- Cadre de gestion des sciences et de la technologie 48
Cadre des priorités énergétiques 35
Carburants de remplacement 10, 46, 48
Cartes aéronautiques 42, 46, 57, 67
Centre international de gestion du plomb 40
Changement climatique 1, 10, 12-13, 15, 21-23, 37, 41, 49-53, 60
Commerce international 10, 15, 32, 57
Conférence nationale sur l'efficacité énergétique 21
Conseil canadien des ministres des Forêts (CCMF) 6, 20-22, 45
Conservation génétique 36
Consommation d'eau 46
Convention des Nations Unies sur le droit de la mer 15, 23, 31
Convention sur la biodiversité 10, 15, 38
- Défi-climat (Mesures volontaires et Registre) 15, 68
Données hyperspectrales 25
- ECOLEAP 34
Écosystèmes 10, 14, 19, 33, 34, 36, 38
Électricité à partir de sources d'énergie renouvelables 46
Émissions atmosphériques 37
Espèces xérophiles 38
Évaluation technique critique 26
Explosifs 12, 15, 16, 26, 42, 43, 60-62, 68
- Forêts modèles 18, 20, 29
Forum intergouvernemental sur les forêts 23
- Géomatique 3, 6, 8, 12, 16, 32, 45, 49-58
- Hemispheric Energy Initiative 31
Hydrates de gaz 28
Hydrocarbures 9, 18, 29, 30, 37, 50, 61-65
Hydroélectricité de faible puissance 37
- Indicateurs de rendement 17, 24, 33, 42, 44, 45
Infrastructure canadienne des données géospatiales (ICDG) 1, 6, 14, 18
Initiative des bâtiments fédéraux 18
Initiative des connaissances 20, 46
Initiative minière de Whitehorse 5, 18
Inventaire forestier national du Canada 19
- La Relève 47
Levés 14, 16, 28, 42, 48, 60-64, 67
Loi canadienne sur la protection de l'environnement 34
Lois et règlements 61
L'état des forêts au Canada 19, 61
- Métaux communs 25, 26
Métaux en milieu aqueux 32
Méthane de houillère 29
Modèle national de bilan du carbone 35
Modernisation de la fonction de contrôleur 46
- Nématode du pin 31
- Observation sismique 41, 46
Observations géomagnétiques 46
- Partenariats 1, 4, 5, 9, 11, 19, 22, 30, 32, 44, 45
Participation des Autochtones 30
Pesticides 36, 40
Plate-forme continentale du Canada 23
Pluies acides 18
PNEDEM 36
Politique des minéraux et des métaux 15
Pollution atmosphérique transfrontalière 31
Programme de recherche et de développement énergétiques (PRDE) 14, 18, 35, 37
Prévention de la pollution 61
Prévision et gestion des feux de forêt 32
Programme des métaux dans l'environnement 34
Programme forestier des Premières nations 8, 30, 48
Programme Horizons sciences 8

Programme national de cartographie géoscientifique
CARTNAT 14, 28, 29, 67
Programme national de données sur les forêts 6, 20
Prospection minérale 9, 20, 27, 28
Protocole sur les métaux lourds 31

Questions environnementales 42

RADARSAT 38

Réchauffement planétaire 10

Recherche scientifique dans l'Arctique 42

Récupération des métaux précieux 25

Recyclage 27, 33, 39

Réduire le volume de déchets solides 46

Renouvellement des forêts basé sur les écozones 34

Réseau de sites pour la recherche sur les écosystèmes
forestiers 36

Sables pétrolifères 27

Santé et sécurité 3, 10, 15, 16, 30, 42, 60, 62

Science et technologie de l'exploration II (EXTECH II)
26

Sédiments 34

Stratégie nationale sur les forêts 15, 22, 45

Sulfosels 34

Sylviculture 27

Système canadien de contrôle actif 14

Système canadien de référence spatiale 19, 43

Système national de classification écologique des terres
19

Systèmes d'information géographique (SIG) 21, 26

Systèmes énergétiques collectifs 8, 11, 27

Techniques biologiques de contrôle et d'essai de
toxicité 34

Technologies vertes 1

Téledétection 1, 14, 19, 42, 67

Tordeuse des bourgeons de l'épinette 27, 36

Traité d'interdiction complète des essais nucléaires 41

Transducteur électromagnétique-acoustique 26